

29 HAUSSMANN EURO RENDEMENT

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 30/06/2025

Sommaire

Informations concernant les placements et la gestion	4
Rapport d'activité	12
Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	16
Rapport du commissaire aux comptes	17
<u>COMPTES ANNUELS</u>	
Bilan	21
Actif	21
Passif	22
Compte de résultat	23
ANNEXE	
Stratégie et profil de gestion	26
Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices	27
Règles & méthodes comptables	29
Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice	31
Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice	32
Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions	33
Expositions directes et indirectes sur les différents marchés	34
Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)	34
Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition	34
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)	35
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) ventilation par maturité	36
Exposition directe sur le marché des devises	37
Exposition directe aux marchés de crédit	38
Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie	39
Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion	40
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	41
Créances et dettes - ventilation par nature	41
Frais de gestion, autres frais et charges	42
Engagements reçus et donnés	44
Acquisitions temporaires	44
Instruments d'entités liées	45
Détermination et ventilation des sommes distribuables	46
Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	46
Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	48
Inventaire des actifs et passifs	50
Inventaires des IFT (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)	62

Inventaire des opérations à terme de devise (utilisées en couverture d'une catégorie de part)	64
Inventaire des instruments financiers à terme (utilisés en couverture d'une catégorie de part)	65
Synthèse de l'inventaire	66
Informations SFDR	67
Comptes annuels au 28/06/2024	78

Commercialisateur	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE INVESTMENT SOLUTIONS (France) 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris.
Société de gestion	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE INVESTMENT SOLUTIONS (France) 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris.
Dépositaire et Conservateur	SOCIETE GENERALE SA 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris.
Centralisateur	SOCIETE GENERALE 32, rue du Champ de Tir - 44000 Nantes.
Commissaire aux comptes	KPMG AUDIT SA Tour EQHO, 2 Avenue Gambetta - 92066 Paris La Défense. Représenté par Monsieur Pascal LAGAND

Informations concernant les placements et la gestion

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Parts C : Capitalisation intégrale des sommes distribuables (revenu net et plus-values réalisées).

Parts I : Capitalisation intégrale des sommes distribuables (revenu net et plus-values réalisées).

Garantie :

Néant.

Objectif de gestion :

Le fonds a pour objectif, sur une durée minimum de placement recommandée supérieure à 5 ans, de procurer une performance nette de frais supérieure à l'indicateur €STR +2% pour la part C et à l'indicateur €STR +2.5% pour la part I. Afin de réaliser cet objectif, le Fonds s'exposera sur les marchés internationaux de taux et d'actions.

Cette gestion est mise en œuvre de façon discrétionnaire au sein de l'OPCVM. La sélection des valeurs conjugue à la fois recherche de performance financière et prise en compte des enjeux de développement durable.

Les décisions d'investissement intègrent à la fois des critères financiers et extra-financiers. La prise en compte des critères de responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance de l'entreprise (ESG) dans la sélection de titres vise à évaluer la capacité des entreprises à transformer les enjeux du développement durable en vecteurs de performance.

Le FCP promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence :

€STR +2% pour la Part C et €STR +2.5% pour la Part I (code Bloomberg : ESSTRON Index), exprimés en euros coupons et dividendes réinvestis,

L'indice « €STR » (Euro Short-Term Rate) résulte de la moyenne pondérée des transactions au jour le jour dont le montant est supérieur à 1 million d'euros des prêts non garantis réalisées sur le marché monétaire par les établissements bancaires les plus actifs de la zone euro. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne à partir de données sur les transactions réelles fournies par un échantillon des banques les plus importantes de la zone euro et diffusé sur le site www.ecb.europa.eu. La Banque Centrale Européenne, en tant qu'administrateur de l'indice €STER bénéficie de l'exemption de l'article 2.2 a) du Règlement Benchmark et à ce titre n'a pas à être inscrite sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

La gestion du Fonds n'est pas une gestion indicielle et n'a pas donc pour objectif de répliquer la performance de cet indice. Les investissements réalisés peuvent ainsi conduire à des écarts significatifs avec le comportement de cet indice.

Stratégie d'investissement :

L'allocation d'actifs entre actions et produits de taux s'appuie sur l'analyse macro-économique du Groupe Société Générale et le processus d'allocations d'actifs de SG 29 HAUSSMANN.

Le gérant contrôle et met en œuvre la répartition entre les deux classes d'actifs principales actions et produits de taux dans le FCP. Cette répartition est décidée selon les recommandations du processus d'investissement de SG 29 Haussmann, et adaptée aux contraintes spécifiques du FCP en fonction des évolutions de marché et des anticipations du gérant.

Les investissements sur les marchés actions et de taux pourront se faire en direct ou par le biais d'OPC (ou de fonds d'investissement étrangers) et d'instruments dérivés listés simples ou complexes.

La stratégie d'investissement de l'univers « actions » s'appuie sur une analyse quantitative et qualitative.

Une analyse fondamentale du positionnement de chaque société est établie : qualité du management, stratégie long terme, avance technologique, potentiel de développement.

Parallèlement une analyse quantitative de cette sélection sera effectuée systématiquement par le biais de ratios financiers classiques de valorisation.

L'exposition aux marchés actions pourra être réalisée au travers d'actions (ou d'autres titres de capital) de toutes capitalisations, secteurs ou zones géographiques. L'exposition aux marchés actions pourra également être effectuée par le biais d'OPC ou de fonds d'investissement étrangers) de type « Actions », sélectionnés en fonction de l'allocation sectorielle, thématique et géographique décidée par le gérant.

L'exposition aux marchés actions pourra varier entre 0% et 35% maximum de l'actif net par le biais d'investissements entre titres directs et/ou via des OPC (ou fonds d'investissements étrangers) et instruments dérivés listés simples et complexes.

La stratégie d'investissement de l'univers « taux » s'appuie sur une analyse des évolutions de taux d'intérêt des marchés obligataires et de la courbe des taux. La sensibilité pourra varier en fonction des scénarios de taux retenus. Ces prises de positions se font principalement sur le marché de la zone Euro mais pourront inclure des prises de positions sur les autres grands marchés de taux mondiaux (y compris les pays émergents à hauteur de 15% maximum de l'actif net).

Le FCP peut être exposé sur tous types d'obligations ou tous titres de créances négociables y compris d'obligations convertibles, d'obligations indexées, de toutes durées, maturités et zones géographiques confondues. La répartition entre dette privée/dette publique n'est pas limitée et peut évoluer dans le temps. La société de gestion ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place une analyse du risque de crédit approfondie (pour un univers de titres de catégorie High Yield ou dits à caractère spéculatif) et les procédures nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres, afin de décider de les céder ou les conserver. Le gérant appuiera sa décision de conserver ou non les titres dégradés sur la base des différentes sources d'analyses précédemment décrites.

L'exposition aux marchés de taux pourra également être effectuée par le biais d'OPC ou de fonds d'investissement étrangers de type « Obligataires » sélectionnés dans un univers d'investissement autorisé, selon la duration et la zone géographique décidée par le gérant.

L'exposition aux marchés de taux pourra varier entre 65% et 100% maximum de l'actif net par le biais d'investissements en titres directs et/ou via des OPC (ou de fonds d'investissement étrangers) et instruments dérivés listés simples et complexes.

L'exposition aux marchés émergents pourra varier entre 0 % et 15 % maximum de l'actif net par le biais d'investissements en titres directs et/ou via des OPC (ou de fonds d'investissement étrangers) et instruments dérivés listés simples.

Les titres non libellés en euro pourront faire éventuellement l'objet d'une couverture de change, le FCP pourra être exposé au risque de change à hauteur de 20% maximum de l'actif net

Le gérant pourra utiliser des instruments dérivés négociés sur les marchés financiers réglementés, organisés ou de gré à gré sans rechercher de surexposition ou sous-exposition du portefeuille.

Les titres intégrant des dérivés seront utilisés dans le cadre de la mise en place d'une stratégie d'arbitrage sans rechercher de surexposition ou sous-exposition aux marchés. Ils permettront également, le cas échéant, d'exposer ou de couvrir le portefeuille

Le FCP aura également recours aux produits structurés, intégrants des dérivés actions, taux, crédit et change. La stratégie d'investissement du produit structuré consiste à combiner l'analyse qualitative et l'analyse des paramètres de marché. L'analyse qualitative vise à sélectionner un marché, une zone géographique ou une valeur particulière, puis à déterminer plusieurs scénarios probables d'évolution. L'analyse des paramètres de marché comme la volatilité, le niveau des taux d'intérêts ou le flux des dividendes, permet de déterminer les structures de produit les plus adéquates pour optimiser les anticipations du gérant au regard des scénarios établis. Les actions sont la principale classe d'actifs utilisée comme sous-jacent aux produits structurés. L'univers d'investissement est centré sur les composantes des grands indices européens, la sélection de paniers actions, ou des valeurs parmi les grandes capitalisations mondiales. A titre accessoire, le FCP peut également sélectionner d'autres classes d'actifs (taux, crédits, devises, alternatifs) comme sous-jacents aux produits structurés.

Le FCP met en place deux stratégies :

- Une gestion “satellite” opportuniste (entre 0 et 35% du portefeuille) avec un objectif de recherche de plus-value à court terme. Cette poche permet à l'équipe de gestion de jouer tactiquement les thématiques du moment et mettre à profit les tendances courtes des marchés : investissements sur des actions à potentiel de plus-value à court terme, obligations convertibles et actions à dividende.
- Une allocation flexible à court terme avec une politique active de couverture du risque (elle n'excédera pas 30% du portefeuille), dans une optique de protection et de réactivité. L'équipe de gestion dispose d'une possibilité d'initier une couverture tactique et ponctuelle d'une partie de la poche actions à travers les contrats à terme (futures).

Addendum stratégie d'investissement isr :

La sélection des valeurs (présentée dans la stratégie d'investissement) conjugue recherche de performance financière et prise en compte des enjeux de développement durable.

Les décisions d'investissement reposent ainsi sur une approche 360° combinant analyse financière fondamentale et analyse extra-financière à travers la prise en compte des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance). Société Générale Investment Solutions a retenu une approche ISR associant exclusions sectorielles et intégration des critères ESG (Best-in-Class/Best-Effort).

Dans le cas de la gestion du FCP, l'univers d'investissement de départ est centré :

- Des valeurs présentes dans les indices actions : STOXX 600, MSCI USA et CAC All tradable,
- Des valeurs présentes dans les indices obligataires : ICE BofA Euro Corporate Index, ICE BofA BB Euro High Yield Index, ICE BofA Contingent Capital Index et ICE BofA Euro Souverains,
- Ainsi qu'environ 160 émetteurs identifiés par l'analyse fondamentale et l'équipe de recherche en raison de leur positionnement sur les enjeux de développement durable,

Auquel sont appliqués les différents critères extra-financiers présentés ci-dessous.

a) Exclusions sectorielles :

En cohérence avec la politique sectorielle du Groupe Société Générale, le FCP exclut de son univers d'investissement les entreprises liées aux secteurs suivants (à partir de certains seuils) : Armements prohibés ou controversés au sens des convention d'Ottawa (1999) et d'Oslo (2008), Charbon thermique, Pétrole et gaz, Tabac et Huile de Palme.

En outre, les sociétés qui contreviennent directement ou indirectement à l'un ou plusieurs des 10 grands principes du Pacte Mondial des Nations Unies sont également exclues de l'univers d'investissement du FCP.

Enfin, au regard de la politique d'investissement ISR de la Société de Gestion, sont exclues de l'univers d'investissement les entreprises réalisant plus de 15% de leur chiffre d'affaires dans le ou les activités suivantes:

- Défense et armes
- Jeux d'argent
- OGM
- Contenu pour adultes

Le détail de la politique d'exclusions sectorielles et normatives est disponible sur le site internet de la Société de Gestion : <https://www.investmentsolutions.societegenerale.fr>.

b) Intégration ESG:

L'intégration des critères ESG a pour objectif de sélectionner les valeurs sur la base de leur comportement extra-financier et en particulier sur leur capacité à transformer les enjeux du développement durable en vecteurs de performance.

Dans cette optique, seules les entreprises dont la note ESG est supérieure ou égale à B sur une échelle de AAA à CCC (CCC étant le plus mauvaise) dans la nomenclature MSCI, sont éligibles à l'univers d'investissement.

En outre, les sociétés ayant une note de controverse très sévère (rouge) selon MSCI ESG Research, sont également exclues de l'univers d'investissement du FCP.

Cette règle s'applique aux filiales des sociétés mères bénéficiant d'une note ESG. En l'espèce, si la note ESG d'une filiale diffère de celle de son groupe de rattachement capitalistique, la note ESG retenue est celle de la filiale.

Sur la base de cet univers filtré, le gérant sélectionne les titres en combinant l'approche « Best-in-Class » (sélection des entreprises les mieux notées au sein de leur secteur), et l'approche « Best-Effort » (sélection d'entreprises dont les pratiques et performances ESG s'améliorent dans le temps).

Pour chaque entreprise, la méthodologie de notation ESG vise à évaluer les principaux facteurs clés sur chacun des 3 piliers ESG en prenant en compte à la fois des enjeux universels et les enjeux spécifiques pouvant avoir un impact financier sur les performances de l'entreprise.

L'analyse de chaque pilier ESG repose sur la prise en compte d'enjeux universels :

- Environnement : émissions carbone, stress hydrique...
- Social: santé, sécurité...
- Gouvernance : pratiques anti-concurrentielles, rémunération, actionnariat...

Et d'enjeux spécifiques aux différents secteurs d'activité (gestion des déchets, énergie renouvelable, vulnérabilité au changement climatique, sécurité chimique, accès aux soins, accès à la finance, instabilité du système financier...).

Chaque enjeu est envisagé sous deux angles principaux : les risques qu'ils représentent pour l'activité de l'entreprise mais également les opportunités de développement que leur prise en compte peut apporter.

Le poids de chaque pilier dans la note finale ESG varie en fonction du secteur d'activité dans lequel évolue chaque entreprise.

Dans le cadre de sa politique d'investissement, le FCP adopte une approche en amélioration de note qui se fonde sur les exclusions sectorielles (détailées en section a)) et sur la sélection des émetteurs reposant sur l'analyse fondamentale des critères

extra-financiers (détaillés en section b)) appliqués à l'univers d'investissement de départ.

La note ESG moyenne du portefeuille vise à être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement filtré de 20% des titres les moins bien notés selon la nomenclature ESG de MSCI.

En cas de dégradation d'un titre en portefeuille sous les seuils retenus dans la définition de l'univers d'investissement (i.e. une note ESG strictement inférieure à B et/ou une note de controverse rouge), le gérant privilégie par défaut une cession dans un délai raisonnable. Le choix du timing de vente est apprécié en fonction des conditions et opportunités de marché afin de limiter l'impact sur la performance financière du FCP.

Le FCP est autorisé à investir dans des entreprises non notées ESG à hauteur de 10% maximum. Ainsi, au moins 90% de l'actif net du FCP, hors liquidités fait l'objet d'une analyse ou d'une notation ESG par la société de gestion.

Compte-tenu des limites d'investissements du FCP, sa note ESG vise à être supérieure à la note composite des deux univers suivants formant l'univers d'investissement de départ hors émetteurs publics et quasi-publics, filtrés de leurs 20% des titres les moins bien notés selon la nomenclature ESG de MSCI :

- 75% de l'univers des titres d'émetteurs présents dans les indices obligataires : ICE BofA Euro Corporate Index, ICE BofA BB Euro High Yield Index, ICE BofA Contingent Capital Index ainsi que ceux identifiés par l'analyse fondamentale et l'équipe de recherche en raison de leur positionnement sur les enjeux de développement durable,
- 25% de l'univers des titres dans les indices actions : STOXX 600, MSCI USA et CAC All tradable.

Les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le FCP sont respectées à travers la mise en place de la stratégie d'investissement ISR décrite ci-dessus.

Limites méthodologiques :

L'approche en matière d'analyse ISR des émetteurs mise en œuvre par la société de gestion repose sur une analyse qualitative de leurs pratiques environnementales, sociales et de la gouvernance. Plusieurs limites à cette approche peuvent cependant être identifiées. Certaines limites sont liées à la méthodologie de la société de gestion mais d'autres aussi plus largement en lien avec la qualité de l'information disponible sur ces sujets. L'analyse se fonde en effet en grande partie sur des données qualitatives et quantitatives générées par la méthodologie MSCI et est donc dépendante de la qualité de cette information. Bien qu'en amélioration constante, les reportings ESG des entreprises restent encore parcellaires et hétérogènes. Le processus d'investissement de Société Générale Investment Solutions vise à sélectionner les entreprises selon une double approche rigoureuse mais susceptible d'induire des biais sectoriels.

L'approche « Best-in-Class » conduit à sélectionner les entreprises les mieux notées de son secteur d'activité sur la base d'une analyse subjective et évolutive dans le temps des critères ESG. Le processus d'investissement suit également une approche « Best-Effort » en matière de sélection de titres c'est-à-dire qu'il sélectionne les entreprises étant dans une dynamique d'amélioration de leurs pratiques ESG. Il est ainsi possible que certains émetteurs ne présentent pas des progrès suffisants par rapport aux attentes, ce qui pourra amener à minorer son rating ESG et en conséquence à céder le titre du portefeuille si le minimum de note ESG requis n'est plus atteint. Concernant le suivi des controverses, il demeure un exercice d'évaluation où les meilleurs moyens sont mis en œuvre pour écarter de l'univers d'investissement les entreprises controversées ou à risque de controverses, risque néanmoins susceptible de persister compte tenu de l'impossibilité de prévenir de manière exhaustive l'ensemble des controverses.

Le FCP dispose du Label ISR de l'Etat Français. Le portefeuille est investi en :

Actions ou autres titres de capital : entre 0% et 35% maximum de l'actif net du FCP.

Il s'agit d'actions ou autres titres de capital internationaux, de toutes capitalisations (10% maximum de l'actif net en petites capitalisations).

Les investissements pourront porter sur, toutes les zones géographiques et tous les secteurs confondus, mais dans la limite de 15% maximum de l'actif net pour les titres des pays émergents.

Titres de créances, instruments du marché monétaire : entre 0% et 100% maximum de l'actif net du FCP.

Les investissements pourront se faire sur des obligations négociées sur les marchés des pays appartenant à l'OCDE. Elles auront une notation minimale de BBB-, selon l'échelle Standard and Poor's, ou à défaut une notation équivalente par une autre agence, ou jugée équivalente par la société de gestion.

La société de gestion s'appuie sur les notations externes et sur son analyse pour évaluer la qualité de crédit des actifs obligataires. Sur ces bases, elle prend ses décisions d'investissement à l'achat et en cours de vie.

Toutefois, le FCP peut détenir à tout moment :

- Dans une limite de 15% maximum de l'actif net du FCP des obligations de qualité mais non notées. Les émissions non notées d'émetteurs notés (émissions convertibles par exemple) sont reclasées dans le rating de l'émetteur, selon le rating de créance,
- Dans une limite de 35% maximum de l'actif net du FCP des titres dits spéculatifs, de notation comprise entre BB+ et BB- (Standard & Poor's) ou jugée équivalente par la société de gestion,
- Dans une limite de 10% maximum de l'actif net du FCP des obligations dont la notation est inférieure à BB- (ou jugée équivalente par des critères internes à la société de gestion) suite à une dégradation post-investissement.

Cependant, l'exposition globale aux titres spéculatifs sera limitée à 50% maximum de l'actif net du FCP. La fourchette de sensibilité de la partie taux sera comprise entre 0 et 10.

Actions ou parts d'OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger :

Le FCP peut investir jusqu'à 10% maximum de son actif net en parts ou actions d'OPCVM français ou européens.

Le FCP peut également investir à hauteur de 10% maximum de son actif net en FIA et fonds d'investissement de droit étranger respectant les critères de l'article R214-13 du code monétaire et financier

Ces OPCVM, FIA et fonds d'investissement peuvent être gérés ou non par la société de gestion ou une société liée.

Instruments dérivés :

En vue d'exposer le portefeuille dans la limite d'une fois l'actif ou en vue de le couvrir, le gérant pourra utiliser ponctuellement des produits dérivés négociés sur les marchés financiers de gré à gré et organisés et réglementés sans rechercher de surexposition du portefeuille selon les modalités suivantes :

Risque	Nature de l'intervention	Instruments utilisés
Actions	Exposition Couverture	Futures Options Swaps
Taux	Exposition Couverture	Futures Options Swaps
Change	Couverture	Change à terme Futures Options Swaps
Crédit	Exposition Couverture Arbitrage	Swaps: Credit Default Swaps, Indices de CDS (iTraxx, CDX)

Aucune contrepartie ne sera privilégiée par le FCP.

Le FCP n'aura pas recours à l'utilisation de Total Return Swaps.

Titres intégrant des dérivés :

Le FCP pourra investir dans des titres intégrant des dérivés négociés sur des marchés de la zone euro et internationaux, réglementés, organisés ou de gré à gré. Aucune contrainte de notation ne s'applique aux obligations convertibles. Le montant de ces investissements ne pourra dépasser 10% de l'actif net. Le risque lié à ce type d'investissement sera limité au montant investi pour l'achat.

Le FCP aura recours à des produits structurés intégrant des dérivés actions, taux, crédits et change.

Le FCP peut être exposé sur des titres intégrant des dérivés complexes entre 0% et 25% de l'actif net du FCP.

- Les risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action ;

- Taux ;

- Change ;

- Crédit.

- La nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture ;

- Exposition ;

- Arbitrage.

- La nature des instruments utilisés :

- Warrants, bon de souscription, certificats, obligations convertibles,
- EMTN.

L'investissement en Obligations Convertibles Contingentes (Cocos) ne dépassera pas 10% maximum de l'actif net du FCP.

Les Obligations Convertibles Contingentes sont des produits hybrides entre la dette et l'action : ils sont émis comme une dette, mais sont convertis automatiquement en actions quand l'émetteur est en difficulté. Les obligations seront donc converties en actions à un prix prédéterminé, au moment où des critères de déclenchement (niveau de pertes, niveau dégradé du capital et des ratios de fonds propres, ...) seront actionnés.

Dépôts :

Pour la gestion de ses liquidités, le FCP peut avoir recours aux dépôts à hauteur de 10% de son actif net.

Emprunts d'espèces :

Le FCP pourra avoir recours à l'emprunt d'espèces à hauteur de 10% de son actif net et ce dans le cadre de la gestion de la trésorerie.

Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres :

Néant.

Contrats constituant des garanties financières :

Néant.

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Le porteur de part ne bénéficie d'aucune garantie de restitution du capital investi. Le FCP sera ainsi soumis aux risques suivants :

Risque de perte en capital : Le FCP ne comporte aucune garantie ni protection, le capital initialement investi peut ne pas être restitué.

Risque taux : Le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoque une baisse des cours des obligations et par conséquent une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque de crédit : Il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur qui aura un impact négatif sur le cours du titre et donc sur la valeur liquidative de l'OPCVM. Ce risque peut être accru du fait d'interventions sur des titres spéculatifs.

Risque actions : La variation du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de l'OPCVM. En période de baisse du marché des actions, la valeur liquidative pourra être amenée à baisser.

Risque lié à l'investissement en titres à caractère spéculatifs : L'attention des souscripteurs est appelée sur l'investissement en titres spéculatifs, dont la notation est inexistante ou basse et qui sont négociés sur des marchés dont les modalités de fonctionnement, en termes de transparence et de liquidité, peuvent s'écartez sensiblement des standards admis sur les places boursières ou réglementées européennes. Le risque lié à l'investissement en titres dits spéculatifs pourra avoir un impact sur la valeur liquidative du fonds

Risque de change : Il existe un risque de change puisque le FCP sera exposé à des devises différentes de l'euro. En cas de hausse de l'euro par rapport aux autres devises, la valeur liquidative du fonds sera impactée négativement.

Risque de Pays Emergents : Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écartez des standards prévalant pour les grandes places internationales. Les mouvements de marchés peuvent être plus marqués à la baisse et plus rapides que sur les pays développés. La valeur liquidative du fonds peut donc baisser rapidement et fortement.

Risque lié à la détention d'obligations convertibles : La valeur des obligations convertibles dépend dans une certaine mesure de l'évolution du prix de leurs actions sous-jacentes. Les variations des actions sous-jacentes peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP. La valeur liquidative du fonds est également susceptible de connaître des variations en fonction de l'évolution de la valeur de l'option de conversion des obligations convertibles (c'est-à-dire la possibilité de convertir l'obligation en action). Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Risque de contrepartie : Dans le cadre des opérations de gré à gré, l'OPCVM est exposé au risque de défaillance de la contrepartie avec laquelle l'opération est négociée. Ce risque potentiel est fonction de la notation des contreparties et peut se matérialiser dans le cadre d'un défaut d'une de ces contreparties par une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque lié à l'utilisation d'instruments financiers à terme : Du fait de l'utilisation d'instruments dérivés, si les marchés sous-jacents baissent, la valeur liquidative peut baisser dans des proportions plus importantes.

Risque lié au style de gestion discrétionnaire : Le style de gestion repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations). Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque de marché : La valeur des investissements peut augmenter ou baisser en fonction des conditions économiques, politiques

ou boursières ou de la situation spécifique d'un émetteur.

Risque de liquidité : L'OPCVM peut s'exposer à un risque de liquidité si une partie des investissements est réalisée dans des instruments financiers par nature suffisamment liquides, mais néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible, au point d'avoir un impact sur le risque de liquidité de l'OPCVM dans son ensemble.

Risque lié aux obligations convertibles contingentes : L'utilisation des obligations subordonnées et notamment les obligations dites Additional Tier 1 expose le fonds aux risques suivants :

- de déclenchement des clauses contingentes : si un seuil de capital est franchi, ces obligations sont soit échangées contre des actions soit subissent une réduction du capital potentiellement à 0 ;
- d'annulation du coupon : Les paiements des coupons sur ce type d'instruments sont entièrement discrétionnaires et peuvent être annulés par l'émetteur à tout moment, pour une raison quelconque, et sans contraintes de temps ;
- de structure du capital : contrairement à la hiérarchie classique du capital, les investisseurs sur ce type d'instruments peuvent subir une perte de capital. En effet le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires ;
- de l'appel à prorogation : Ces instruments sont émis comme des instruments perpétuels, appelleable à des niveaux prédéterminés seulement avec l'approbation de l'autorité compétente ;
- d'évaluation / rendement : Le rendement attractif de ces titres peut être considérée comme une prime de complexité.

Risques en matière de durabilité : Le FCP est exposé aux risques en matière de durabilité. Du fait de la prise en compte de critères extra-financiers au sein du processus d'investissement, la société de gestion vise à atténuer les risques en matière de durabilité, et par conséquent l'impact potentiel de ces risques sur la valeur des investissements réalisés par le FCP devrait également être atténué. Cependant, il n'existe aucune garantie que les risques en matière de durabilité soient totalement neutralisés, et la survenance de tels risques pourrait avoir un impact négatif sur la valeur des investissements réalisés par le FCP.

La réalisation de l'un de ces risques peut entraîner la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Parts C : Tous souscripteurs,

Ce FCP sert de support à des contrats d'assurance- vie et/ou de capitalisation en unités de compte.

Parts I : Investisseurs institutionnels

Le FCP est exclusivement distribué par Société Générale Investment Solutions.

L'orientation des placements correspond aux besoins de souscripteurs souhaitant disposer d'un support d'investissement diversifié.

Les parts de ce FCP n'ont pas été enregistrées en vertu de la loi US Securities Act of 1933. En conséquence, elles ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, pour le compte ou bénéfice d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou telle que définie par la réglementation américaine « Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) ».

La durée de placement recommandée est supérieure à 5 ans.

Le montant qu'il est préférable d'investir dans cet OPCVM par chaque investisseur dépend de sa situation personnelle. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, et de ses besoins actuels. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce FCP.

Indications sur le régime fiscal :

L'OPCVM n'est pas assujetti à l'impôt sur les sociétés. Selon le principe de transparence, l'administration fiscale considère que le porteur est directement détenteur d'une fraction des instruments financiers et liquidités détenues dans l'OPCVM. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPCVM ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de chaque porteur et/ou de la juridiction à partir de laquelle le porteur investit ses fonds.

Si l'investisseur souhaite obtenir des informations complémentaires sur sa situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser au commercialisateur du FCP ou à son conseiller fiscal.

PRISE EN COMPTE DES RISQUES DE DURABILITE, DES INCIDENCES NEGATIVES DES DECISIONS D'INVESTISSEMENT SUR LES FACTEURS DE DURABILITE ET DE LA TAXONOMIE EUROPEENNE :

Le FCP relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088. A ce titre, il promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Les informations relatives à ces caractéristiques environnementales et/ou sociales sont disponibles en annexe de ce prospectus (ci-après l'« Annexe précontractuelle »).

L'évaluation des incidences probables des risques en matière de durabilité est décrite au sein des sections « Stratégie d'investissement », « Profil de Risque » du prospectus et au sein de l'Annexe précontractuelle.

La prise en compte des principales incidences négatives par le FCP est détaillée au sein de l'Annexe précontractuelle.

Plus d'informations sur l'intégration des risques en matière de durabilité et sur la prise en compte des principales incidences négatives dans les processus de prise de décision en matière d'investissement par la Société de Gestion peuvent être consultées sur le site de la Société de Gestion à l'adresse suivante : <https://www.investmentsolutions.societegenerale.fr>.

Enfin, les informations relatives au Règlement (UE) 2020/852 (le « Règlement Taxonomie ») sont développées au sein de l'Annexe précontractuelle.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- La dernière valeur liquidative est disponible dans les locaux de la Société de Gestion. Les derniers documents annuels ainsi que la composition des actifs sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de Société Générale Investment Solutions (France), 29 boulevard Haussmann - 75009 Paris. Site internet : <https://www.investmentsolutions.societegenerale.fr>

- Date de création du Fonds : 17 septembre 2010.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

La période entre le 28 juin 2024 et le 27 juin 2025 se caractérise par la poursuite de la hausse des marchés financiers, accompagnée toutefois par moments d'épisodes de volatilité accrue notamment au cours du mois d'avril 2025. Le processus de désinflation désormais quasiment terminé avec une cible d'inflation à 2% à portée de main, les principales banques centrales débutent leur cycle d'assouplissement monétaire tant attendu par les investisseurs financiers. Longtemps craint, le scenario qui ferait basculer les économies en récession sous le poids des conditions monétaires restrictives n'a, pour l'instant, pas eu lieu, même si la vigueur de la croissance apparaît dans certains pays très faible, si quelques indicateurs avancés d'activité augmentent d'une reprise disparate et, surtout, si la guerre commerciale déclarée par la nouvelle administration Trump augmente les incertitudes.

Entre le 28 juin 2024 et le 27 juin 2025, les principaux actifs financiers ont évolué de la façon suivante :

- Les marchés actions sont en hausse, en particulier en Chine en raison des annonces de relance de la part des autorités chinoises. L'indice MSCI World progresse de +14.16%, l'indice MSCI USA de +17.82% tandis que l'indice MSCI Europe gagne +5.78%. Le MSCI Japon est stable tandis que les marchés émergents rebondissent de 13.10.
- Sur le marché obligataire, les taux remontent légèrement en Europe, surtout au cours du premier semestre (+23 pbs) sur fond de relance budgétaire en particulier en Allemagne. Les taux américains sont en légère baisse alors que les hausses de tarifs douaniers augmentent le risque de stagflation aux Etats-Unis. Les spreads de crédit se resserrent légèrement à l'image de l'indice high yield (-13 pbs).
- Le marché des matières premières est marqué par la hausse de l'or de près de 47% en un an qui joue son rôle de valeur refuge dans cet environnement plus incertain.
- Enfin, l'Euro progresse par rapport à l'US Dollar de +9%. Cette hausse survient avant tout au cours du premier semestre 2025 (+13%) sur fonds de guerre commerciale et de défiance à l'égard des actifs financiers américains.

Sur la période, la performance du fonds 29 Haussmann Euro Rendement est de +5.26 % pour la Part I et 4.83% pour la Part C. Cette performance s'explique par :

- La contribution positive des investissements actions dans un contexte de hausse des marchés pour une performance proche de 4.60%. La diversification portée sur les valeurs aurifères en début d'année 2025 a été particulièrement bénéfique.
- La contribution positive des instruments de taux et crédit. Cette poche affiche une performance de près de 7% sur l'exercice. L'allocation sur les valeurs financières progresse fortement avec une performance de plus de 8,5% pour un allocation moyenne de 40%. Sur la poche « Corporate » ce sont les titres High Beta qui ont le plus progressés avec une performance de 7.6% pour le Haut Rendement et 8% pour les titres Hybrides.
- La poche Produits Structuré affiche également une très bonne performance proche de 9% sur l'exercice. La tenue des marchés a permis de rappeler environ 70% de l'allocation.

En perspectives, le maintien de l'incertitude politique et géopolitique nous encourage à conserver une tonalité globalement équilibrée sur les marchés actions. Nous continuons de privilégier les marchés européens qui bénéficieront de soutiens de politiques budgétaires et monétaires tandis que la diminution de la probabilité d'une récession aux Etats-Unis nous incite à rester constructifs sur ce marché. Nous maintenons une certaine préférence pour le crédit européen pour bénéficier du portage particulièrement attractif avec une allocation cible de 65%. Enfin nous restons opportuniste sur notre poche de Produits Structurés

La performance passée ne préjuge pas de la performance future. Elle n'est pas constante dans le temps.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
BFT AUREUS ISR C3D	55 194 887,99	63 405 208,67
ISHS MSCI GGM	36 711 292,92	42 757 414,08
A.RUS.2000 E.EUR C	25 019 910,04	21 579 661,61
OFI INV.PR.M.XL 4D	42 775 319,30	-
29 H.EUR.CRED.I 3D	-	25 283 060,00
BUNDANL.V.23/33	23 127 832,86	-
ING GROEP 23/35 FL	9 477 612,17	9 644 375,97
MS 3.955 03/21/35	6 846 877,90	6 881 842,61
ITM ENTRE 5,75%29	7 407 400,00	7 867 080,11
ISHAR.DJ IND.AVG	12 176 807,81	-

Informations réglementaires**Frais de transaction**

Le compte rendu aux frais d'intermédiation peut être adressé à tout porteur qui en ferait la demande auprès de Société Générale Investment Solutions (France).

Droits de vote

Le document "politique de vote", le rapport de la société de gestion rendant compte des conditions dans lesquelles elle a exercé les droits de vote des OPC qu'elle gère et l'information relative au vote sur chaque résolution peuvent, en application des articles 322-75, 322-76 et 322-77 du Règlement Général de l'AMF, être consultés, soit sur le site internet de la société de gestion, soit au siège social de la société de gestion (sur simple demande).

Critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

Société Générale Investment Solutions (France) a défini et met en œuvre une politique d'exclusion des émetteurs dont les pratiques sont considérées comme controversées d'un point de vue environnemental, social et/ou de gouvernance pour certaines de ses stratégies d'investissement, la Société de gestion vise à atténuer les risques en matière de durabilité. En outre, lorsqu'un fonds suit une approche extra-financière (sélection, thématique, impact, etc.), les risques en matière de durabilité pourront être d'autant plus atténués. Dans les deux cas, veuillez noter qu'il n'existe aucune garantie que les risques en matière de durabilité soient totalement neutralisés. Plus d'informations sur l'intégration des risques en matière de durabilité dans les processus de prise de décision en matière d'investissement peuvent être consultées sur le site de la société de gestion : <https://www.investmentsolutions.societegenerale.fr>.

Risque global

La méthode de calcul du ratio du risque global est la méthode de calcul de l'engagement.

Politique de sélection des intermédiaires financiers

Société Générale Investment Solutions (France) n'exécute pas d'ordres directement et les transmet à un prestataire pour exécution.

La société de gestion a signé des conventions de services avec des départements ou des filiales du groupe Société Générale (SGBT) pour l'exécution des ordres relatifs aux différentes familles d'instruments Financiers.

Cette sélection s'appuie sur l'expertise reconnue de ces entités d'une part et, d'autre part sur la qualité et la connectivité des Systèmes Informatiques (SI) offrant ainsi un dispositif solide en matière de passation des ordres, de confirmation et de règlement-livraison des opérations réalisées.

Ces intermédiaires communiquent leurs politiques d'exécution respectives et sont redevables des obligations de meilleure exécution applicables aux instruments financiers traités.

La société de gestion a également mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des prestataires d'aide à la décision d'investissement (SADIE). Ce service fait l'objet d'une rémunération au travers d'un mécanisme de commission partagée.

1- Critères

Sur la base des deux objectifs essentiels de la MIF, intérêt du client et respect de l'intégrité du marché, la société de gestion a retenu comme principaux critères : le prix, la liquidité, les coûts... Ces critères revêtent une importance variable selon les paramètres de l'ordre.

2- Contrôles

Société Générale Investment Solutions (France) s'assure de l'application de cette politique en exerçant un contrôle périodique (contrôle sur site, analyse des données) des différents intermédiaires afin de s'assurer de la qualité de la prestation rendue.

La meilleure exécution fait l'objet d'une analyse globale sur l'ensemble des ordres exécutés au cours d'une période donnée certains ordres peuvent si nécessaire faire l'objet d'une analyse détaillée.

Les intermédiaires mettent à disposition de la société de gestion toutes les informations nécessaires à la traçabilité de chaque ordre.

3- Révision de la politique

Sur la base des contrôles réalisés et de ses constats, Société Générale Investment Solutions (France) peut être amené à revoir le dispositif et sélectionner un ou plusieurs autres intermédiaires.

Politique de rémunération

Société Générale Investment Solutions (France), société de gestion et filiale à 100% de Société Générale Personne Morale, inscrit sa politique de rémunération dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Société Générale. Cette dernière vise à faire de la rémunération un levier efficace d'attraction et de fidélisation des salariés contribuant à la performance sur le long terme de l'entreprise tout en s'assurant d'une gestion appropriée des risques et du respect de la conformité par les collaborateurs.

La politique de rémunération de la Société de Gestion respecte l'ensemble des réglementations applicables, dont notamment :

- La Directive 2011/61/EU du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011, transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n° 2013-676 (ci-après « Directive AIFM ») ;
- La Directive 2014/91/UE du Parlement Européen et du Conseil du 23 juillet 2014 transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n° 2016-312 du 17 mars 2016 (ci-après « Directive UCITS V ») ;
- Le Règlement introduit par la Section 13 du Bank Holding Company Act, pour faire suite à la Section 619 du Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act (dite « Règle Volcker ») ;
- La Directive 2004/39/EC du Parlement Européen et du Conseil du 21 avril 2004 concernant les instruments financiers, transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n°2007-544 du 12 avril 2007 (ci-après « MIFID ») ;
- Le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « SFDR »).

La politique de rémunération intègre les différentes contraintes mentionnées ci-dessus de la manière suivante :

- Prise en compte des risques dans la détermination des enveloppes de variables et des attributions individuelles :
 - Utilisation d'indicateurs quantitatifs financiers intégrant les risques et d'indicateurs de marché pour la fixation des enveloppes
 - Inclusion d'objectifs relatifs à la gestion des risques et de la conformité et à la prise en compte des intérêts et de la satisfaction des clients au niveau individuel ;
 - Évaluation indépendante conduite annuellement par les Directions des Risques et de la Conformité de Société Générale Investment Solutions (France) sur la manière dont les risques et la conformité sont gérés pour les collaborateurs ayant un impact sur le profil de risque de la Société de Gestion.
- Prise en compte des risques dans les schémas de rémunération variable différée :
 - Pour le Personnel Identifié au titre des Directives AIFM et UCITS V : variable différée à hauteur de 40% minimum sur trois ans par tiers à partir d'un certain seuil ; indexation de 50% minimum de la rémunération variable sur un indice d'instruments financiers ; part non-acquise soumise à conditions de présence, de performance financière, de gestion appropriée des risques et de respect de la conformité ;
 - Pour le Personnel non Identifié : au-dessus d'un certain seuil, rémunération variable pour partie différée selon un taux progressif sur trois ans par tiers et indexée sur un indice d'instruments financiers ; part non-acquise soumise aux mêmes conditions d'acquisition que pour le Personnel Identifié.

La Société de gestion a mis en place un mécanisme d'indexation sur un « indice 29H » pour le Personnel Identifié et non Identifié qui bénéficie d'une rémunération variable différée. Ce mécanisme d'indexation sur la performance des fonds composant le panier permet d'assurer un alignement des intérêts des collaborateurs avec ceux des investisseurs. Cet indice est composé de fonds représentatifs de l'activité et des performances de Société Générale Investment Solutions (France) et comprend à la fois des fonds FIA et UCITS.

Le périmètre du Personnel Identifié au sein de la Société de Gestion se compose des catégories suivantes :

- Les dirigeants et membres du Comité Exécutif de Société Générale Investment Solutions (France)
- Les responsables des pôles de gestion ;
- Les gérants ;
- Les responsables et collaborateurs des fonctions de contrôle (risques, contrôle interne et conformité)

La Direction de Société Générale Investment Solutions (France), la Direction des Risques et celle du Contrôle Interne et de la Conformité de la Société de Gestion travaillent, en lien avec la Direction des Ressources Humaines du Groupe Société Générale, à l'identification du Personnel Identifié, tant au niveau du périmètre des activités visées que des postes ciblés.

Aussi, les conditions de l'exercice 2024 auront permis à la Société de Gestion de procéder au versement de rémunération variables. Le montant total des rémunérations ventilées en rémunérations variables versées par la Société de Gestion à son personnel visé ci-dessus soit 69 personnes se décompose de la manière suivante :

	Somme des Rémunérations Fixes (EUR) 2024	Somme des Rémunérations Variables (EUR) 2024 (Including Equal Pay)	Rémunération Agrégée (Fixe et Variable) (EUR)
Personnel ayant une incidence sur le profil de risque	9 545 122	3 712 100	13 257 222

Ces informations sont disponibles sur notre site Internet à l'adresse : <https://www.investmentsolutions.societegenerale.fr>

Securities Financing Transaction Regulation (Règlement relatif aux opérations de financement sur titres) ("SFTR") :

L'OPC ne contient pas d'instruments impactés par la réglementation SFTR.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DU PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation «T.G.E.».

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement 29 HAUSSMANN EURO RENDEMENT

29, boulevard Haussmann - 75009 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2025

Aux porteurs de part,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif 29 HAUSSMANN EURO RENDEMENT constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 29 juin 2024 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Pascal Lagand
KPMG le 09/09/2025 16:59:09

Pascal Lagand
Associé

Fonds Commun de Placement
29 HAUSSMANN EURO RENDEMENT
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

COMPTES ANNUELS

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

BILAN

Actif

	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	280 954 499,31	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	280 954 499,31	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	924 778 726,26	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	863 309 286,09	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	61 469 440,17	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	131 085 498,76	-
OPCVM	131 085 498,76	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	-	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	1 336 818 724,33	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	3 947 770,01	-
Comptes financiers	41 907 688,55	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	45 855 458,56	-
Total Actif I + II	1 382 674 182,89	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

BILAN**Passif**

	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	1 313 210 691,54	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	63 770 950,72	-
Capitaux propres I	1 376 981 642,26	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	-	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	2 457 900,09	-
Concours bancaires	3 234 640,54	-
Sous-total autres passifs IV	5 692 540,63	-
Total Passifs: I + II + III + IV	1 382 674 182,89	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

COMPTE DE RÉSULTAT

	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	4 687 359,70	-
Produits sur obligations	28 813 741,61	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	160 639,98	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	1 064 190,82	-
Sous-total Produits sur opérations financières	34 725 932,11	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-87 617,96	-
Sous-total charges sur opérations financières	-87 617,96	-
Total Revenus financiers nets (A)	34 638 314,15	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	3,52	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-11 463 499,18	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-11 705,82	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-11 475 201,48	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation	23 163 112,67	-
C = A - B	23 163 112,67	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	1 000 089,48	-
Sous-total revenus nets I = C + D	24 163 202,15	-

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)

	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	22 295 170,07	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-2 403 720,66	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	19 891 449,41	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	1 397 779,30	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	21 289 228,71	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	15 173 067,58	-
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-49 671,49	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	15 123 396,09	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	3 195 123,77	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	18 318 519,86	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	63 770 950,72	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ANNEXE

STRATÉGIE ET PROFIL DE GESTION

Objectif de gestion :

Le fonds a pour objectif, sur une durée minimum de placement recommandée supérieure à 5 ans, de procurer une performance nette de frais supérieure à l'indicateur €STR +2% pour la part C et à l'indicateur €STR +2.5% pour la part I. Afin de réaliser cet objectif, le Fonds s'exposera sur les marchés internationaux de taux et d'actions.

Cette gestion est mise en œuvre de façon discrétionnaire au sein de l'OPCVM. La sélection des valeurs conjugue à la fois recherche de performance financière et prise en compte des enjeux de développement durable.

Les décisions d'investissement intègrent à la fois des critères financiers et extra-financiers. La prise en compte des critères de responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance de l'entreprise (ESG) dans la sélection de titres vise à évaluer la capacité des entreprises à transformer les enjeux du développement durable en vecteurs de performance.

Le FCP promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.

TABLEAU DES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Exprimés en EUR	30/06/2025	*28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021
Actif net total	1 376 981 642,26	1 134 457 802,13	999 214 596,22	1 007 938 253,60	1 040 427 811,65

Exprimés en EUR	30/06/2025	*28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021
Part C					
FR0010902726					
Nombre de parts ou actions	791 323,084	707 862,03	671 868,002	698 790,66	687 044,319
Valeur liquidative unitaire	1 639,06	1 563,53	1 443,12	1 388,23	1 492,78
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	53,72	11,88	-40,97	85,84	17,37

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

EUR

30/06/2025

*28/06/2024

30/06/2023

30/06/2022

30/06/2021

PART I**FR0013228335**

Nombre de parts ou actions	61 732,483	22 508,384	26 196,151	34 950,754	12 778,709
Valeur liquidative unitaire	1 295,10	1 230,35	1 130,93	1 083,00	1 159,51
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	47,56	14,21	-27,03	71,85	18,22

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

RÈGLES & MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020-07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les actions, obligations et valeurs assimilées de la zone euro sont valorisées sur la base des cours de clôture.

Les actions, obligations et valeurs assimilées hors zone euro sont valorisées sur la base des derniers cours connus, convertis en devise de comptabilité suivant le taux de change à Paris le jour de l'évaluation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation par le gérant. Ces évaluations sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme fermes de la zone euro sont évaluées au cours de compensation

Les positions ouvertes sur les marchés à terme conditionnels de la zone euro sont évaluées au cours de clôture du jour.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme fermes et conditionnels hors zone euro sont évaluées sur la base des derniers cours connus, convertis en devise de comptabilité suivant le taux de change du jour.

Les parts ou actions d'OPCVM ou FIA sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les titres de créances négociables et assimilés, qui font l'objet de transactions significatives, sont évalués par application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Toutefois, en l'absence de sensibilité particulière, les titres de créances d'une durée de vie résiduelle inférieure à 3 mois sont évalués selon une méthode linéaire.

Les titres reçus en pension sont inscrits en compte à leur date d'acquisition, pour la valeur fixée au contrat. Pendant la durée de détention des titres, ils sont maintenus à cette valeur augmentée des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont sortis du portefeuille au jour de l'opération de pension et la créance correspondante est inscrite à l'actif du bilan, permettant une évaluation boursière des titres. La dette représentative des titres donnés en pension est affectée au passif du bilan à la valeur fixée au contrat augmentée des intérêts courus à payer.

Les titres empruntés sont évalués à leur valeur boursière. La dette représentative des titres empruntés est également évaluée à la valeur boursière augmentée des intérêts courus de l'emprunt.

Les titres prêtés sont sortis du portefeuille au jour du prêt, et la créance correspondante est inscrite à l'actif du bilan pour leur valeur de marché, augmentée des intérêts courus du prêt.

Les contrats d'échange de taux d'intérêts, de devises et corridors sont valorisés à leur valeur de marché par une méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêts) au taux d'intérêt et/ou de devises du marché. Cette valorisation peut être corrigée du risque de signature. Les intérêts des contrats d'échange de taux et de devises d'une durée inférieure ou égale à 3 mois, sont linéarisés sur la durée restante à courir selon une méthode linéaire.

Les créances, dettes et disponibilités libellées en devises sont réévaluées aux taux de change du jour connus à Paris.

Les dépôts à terme rémunérés sont évalués sur la base des caractéristiques de l'opération définies lors de la négociation.

Les options sur différence de taux CAP, FLOOR ou COLLAR sont valorisées selon une méthode actuarielle. Dans le cas d'options d'une durée de vie inférieure ou égale à 3 mois, les primes payées ou reçues sont lissées sur la durée restante à courir.

Méthodes de comptabilisation :

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.

Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition frais exclus, et les sorties à leur prix de cession frais exclus.

La commission de gestion est calculée périodiquement sur la base de l'actif net.

Le cas échéant, les frais fixes sont provisionnés dans les comptes sur la base de la dernière facture connue ou du budget annoncé.

En cas d'écart de provisions, un ajustement est opéré au paiement effectif des frais.

Devise de comptabilité

Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Parts C : Capitalisation intégrale des sommes distribuables (revenu net et plus-values réalisées).

Parts I : Capitalisation intégrale des sommes distribuables (revenu net et plus-values réalisées).

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE

	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	1 134 457 802,13	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (<i>y compris la commission de souscription acquise à l'OPC</i>) ⁽¹⁾	252 631 332,96	-
Rachats (<i>sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC</i>)	-68 285 451,00	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	23 163 112,67	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	19 891 449,41	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	15 123 396,09	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	1 376 981 642,26	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

EVOLUTION DU NOMBRE DE PARTS OU ACTIONS AU COURS DE L'EXERCICE

Part C

FR0010902726	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	124 629,646	201 443 001,16
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-41 168,592	-66 340 102,16
Solde net des souscriptions/rachats	83 461,054	135 102 899,00

Part C

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

PART I

FR0013228335	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	40 745,876	51 188 331,80
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-1 521,777	-1 945 348,84
Solde net des souscriptions/rachats	39 224,099	49 242 982,96

PART I

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

VENTILATION DE L'ACTIF NET PAR NATURE DE PARTS OU ACTIONS

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action EUR	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0010902726	Part C	Capitalisable	EUR	1 297 031 410,89	791 323,084	1 639,06
FR0013228335	PART I	Capitalisable	EUR	79 950 231,37	61 732,483	1 295,10

EXPOSITIONS DIRECTES ET INDIRECTES SUR LES DIFFÉRENTS MARCHÉS

Exposition directe sur le marché actions (*hors obligations convertibles*)

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		États-Unis+/-	France+/-	Allemagne+/-	Pays-Bas+/-	Suisse+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	280 954,50	121 255,66	69 914,49	26 291,66	17 180,45	12 281,26
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	280 954,50	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (*hors obligations convertibles*)

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Ventilation par nature de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	924 778,72	536 979,28	387 799,44	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	41 907,69	-	-	-	41 907,69
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-3 234,64	-	-	-	-3 234,64
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	N/A	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-
Total	N/A	536 979,28	387 799,44	-	38 673,05

Exposition directe sur le marché de taux (*hors obligations convertibles*)
ventilation par maturité

Exprimés en milliers d'EUR	Ventilation par durée résiduelle						
	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois - 1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	9 335,14	-	1 037,85	37 451,20	121 050,28	435 459,93	320 444,32
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	41 907,69	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-3 234,64	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	48 008,19	-	1 037,85	37 451,20	121 050,28	435 459,93	320 444,32

Exposition directe sur le marché des devises

Exprimés en milliers d'EUR	USD+/-	CHF+/-	GBP+/-	DKK+/-	Autres devises +/−
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	125 665,38	11 294,01	12 029,37	2 727,94	2 593,83
Obligations et valeurs assimilées	58 983,06	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	37,18	-	-	-	-
Comptes financiers	6 842,12	584,65	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-3 234,64	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	191 527,74	11 878,66	8 794,73	2 727,94	2 593,83

Exposition directe aux marchés de crédit

Exprimés en milliers d'EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	690 583,39	213 359,23	20 836,11
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	690 583,39	213 359,23	20 836,11

Méthodologie :

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces	-	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Dettes		
Collatéral espèces	-	-

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

Créances et dettes - ventilation par nature

	30/06/2025
Créances	
Souscriptions à recevoir	364 277,71
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	114 685,69
Ventes à règlement différé	3 468 806,61
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres crébiteurs divers	-
Total des créances	3 947 770,01
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-116 454,54
Achats à règlement différé	-
Frais de gestion	-2 314 824,93
Dépôts de garantie	-
Autres débiteurs divers	-26 620,62
Total des dettes	-2 457 900,09
Total des créances et dettes	1 489 869,92

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au FCP, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion, et les taxes diverses.

Frais facturés au FCP	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière	Actif net hors OPC gérés par la Société de Gestion	Part C : 1% TTC maximum Part I : 0.50% TTC maximum
Frais de fonctionnement et autres services (Frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité...)	Actif net	Part C : 0.10% TTC maximum Part I : 0.10% TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	4% TTC maximum
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	<p>Actions 0.70% maximum du montant de la transaction.</p> <p>Obligations 0.30% maximum du montant de la transaction.</p> <p>Futures/options Montant maximum de 5€ par contrat</p>
Commission de sur-performance	Actif net	<p>Part C : 20% au-dessus de l'indice de référence €STR + 2% si la performance est positive.</p> <p>Part I : 20% au-dessus de l'indice de référence €STR + 2.5% si la performance est positive.</p>

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

Part C

FR0010902726	30/06/2025
Frais fixes	11 038 725,10
Frais fixes en % actuel	0,92
Frais variables	121 374,23
Frais variables en % actuel	0,01
Rétrocessions de frais de gestion	3,43

PART I

FR0013228335	30/06/2025
Frais fixes	315 105,67
Frais fixes en % actuel	0,48
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	0,09

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (<i>par nature de produit</i>)	30/06/2025
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (<i>par nature de produit</i>)	30/06/2025
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	30/06/2025
Obligations et valeurs assimilées			
	XS2881842160	SG ISSUER 18/09/2029	1 088 360,00
	XS2814127010	SG ISSUER SA 06/07/2027	926 438,64
	XS3011676874	SG ISSUER SA 17/04/2030	1 839 420,00
	FR001400IDY6	SOCIETE GENERALE 5.625% 02/06/2033	4 422 733,15
	US83368TBJ60	SOCIETE GENERALE VAR 21/01/2033	3 840 188,75
	FR001400F877	SOCIETE GENERALE VAR PERPETUAL 31/12/2099	5 627 821,69
Parts d'OPC et de fonds d'investissements			
	FR0000003964	SG MONETAIRE PLUS	25 541,47
	FR001400N3V8	29 HAUSSMANN EURO OBLIGATIONS D'ETATS PART I	43 467 900,00
	FR0013506367	29 HAUSSMANN FLEXIBLE MULTI-STRATEGIES I	12 810 425,00
	FR0013473576	29 HAUSSMANN FLEXIBLE STRUCTURES PART I FCP	17 892 646,46
Total			91 941 475,16

DÉTERMINATION ET VENTILATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	24 163 202,15	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	24 163 202,15	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	24 163 202,15	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Part C

FR0010902726	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	22 461 167,64	-
Total	22 461 167,64	-

(*) Information relative aux acomptes versés

Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

PART I

FR0013228335	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	1 702 034,51	-
Total	1 702 034,51	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	21 289 228,71	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	21 289 228,71	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	21 289 228,71	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Part C

FR0010902726	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	20 054 715,71	-
Total	20 054 715,71	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

PART I

FR0013228335	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	1 234 513,00	-
Total	1 234 513,00	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

INVENTAIRE DES ACTIFS ET PASSIFS

Inventaire des éléments de bilan (*hors IFT*)

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			280 954 499,31	20,40
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			280 954 499,31	20,40
Aérospatiale			2 619 902,80	0,19
AIRBUS BR BEARER SHS	EUR	14 780	2 619 902,80	0,19
Agences de médias			2 104 960,00	0,15
PUBLICIS GROUPE	EUR	22 000	2 104 960,00	0,15
Assurance immobilière et dommages			987 247,09	0,07
CHUBB LIMITED	USD	4 000	987 247,09	0,07
Assurance services complets			11 643 072,12	0,85
ALLIANZ SE-NOM	EUR	16 200	5 574 420,00	0,41
AXA SA	EUR	145 636	6 068 652,12	0,44
Audiovisuel et divertissements			1 277 550,73	0,09
WALT DISNEY CO/THE	USD	12 093	1 277 550,73	0,09
Banques			23 508 563,77	1,71
BANCO SANTANDER SA	EUR	793 783	5 577 913,14	0,41
BANK OF AMERICA CORP	USD	72 500	2 922 605,10	0,21
BNP PARIBAS	EUR	91 908	7 014 418,56	0,51
INTESA SANPAOLO SPA	EUR	206 547	1 010 324,65	0,07
JP MORGAN CHASE & CO	USD	24 146	5 963 425,36	0,43
STANDARD CHARTERED	GBP	72 380	1 019 876,96	0,08
Biotechnologie			4 809 975,87	0,35
JOHNSON & JOHNSON	USD	16 000	2 082 037,74	0,15
NOVO NORDISK AS	DKK	46 298	2 727 938,13	0,20
Boissons non alcoolisées			482 174,04	0,03
COCA-COLA CO	USD	8 000	482 174,04	0,03
Brasseurs			1 749 092,60	0,13
HEINEKEN NV	EUR	23 630	1 749 092,60	0,13
Chemins de fer			1 724 840,48	0,13
UNION PACIFIC CORP	USD	8 800	1 724 840,48	0,13
Chimie de spécialité			11 656 694,34	0,85
AIR LIQUIDE	EUR	35 176	6 160 724,64	0,45
GIVAUDAN N	CHF	284	1 167 489,70	0,09
IMCD B.V	EUR	10 000	1 140 500,00	0,08
LINDE PLC	EUR	8 010	3 187 980,00	0,23

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Ciment			2 961 445,33	0,22
AMRIZE LTD	CHF	20 165	854 209,56	0,06
CRH PLC	GBP	26 893	2 107 235,77	0,16
Composants électriques			5 640 032,40	0,41
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	24 978	5 640 032,40	0,41
Construction lourde			4 128 300,00	0,30
VINCI SA	EUR	33 000	4 128 300,00	0,30
Courtiers en assurances			2 249 821,15	0,16
MARSH & MCLENNAN COMPANIES	USD	12 079	2 249 821,15	0,16
Détaillants et grossistes Alimentation			4 263 780,98	0,31
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	EUR	68 745	2 440 447,50	0,18
SPROUTS FARMERS MARKETS INC	USD	13 000	1 823 333,48	0,13
Distributeurs Bricolage			3 201 482,30	0,23
HOME DEPOT INC	USD	10 250	3 201 482,30	0,23
Distributeurs diversifiés			9 920 474,41	0,72
AMAZON.COM INC	USD	26 000	4 859 343,19	0,35
COSTCO WHOLESALE	USD	2 574	2 170 725,02	0,16
DOLLAR GENERAL	USD	7 100	691 824,34	0,05
WALMART INC	USD	26 394	2 198 581,86	0,16
Eau			3 712 764,00	0,27
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	122 736	3 712 764,00	0,27
Édition			3 033 411,16	0,22
RELX PLC	GBP	66 000	3 033 411,16	0,22
Électricité conventionnelle			3 760 909,18	0,27
CONSTELLATION ENERGY CORP	USD	3 600	989 850,49	0,07
IBERDROLA SA	EUR	121 461	1 978 599,69	0,14
NEXTERA ENERGY INC	USD	13 400	792 459,00	0,06
Équipements de technologie de production			4 861 083,12	0,35
ASML HOLDING N.V.	EUR	4 500	3 049 200,00	0,22
LAM RESEARCH CORP	USD	21 850	1 811 883,12	0,13
Équipements de télécommunications			1 682 142,52	0,12
ARISTA NETWORKS INC	USD	19 300	1 682 142,52	0,12
Équipements et services pétroliers			5 418 732,45	0,39
SLB	USD	51 654	1 487 332,45	0,11
TECHNIP ENERGIES NV	EUR	110 000	3 931 400,00	0,28
Fournitures médicales			5 851 968,26	0,42
EDWARDS LIFESCIENCES	USD	22 045	1 468 790,26	0,10
ESSILOR LUXOTTICA SA	EUR	18 820	4 383 178,00	0,32
Gestion financière			1 268 174,64	0,09
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	USD	4 827	1 268 174,64	0,09

Instruments		Devise	Quantité	Montant	%AN
Habillement et accessoires				9 365 214,00	0,68
HERMES INTERNATIONAL		EUR	2 190	5 034 810,00	0,37
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE		EUR	9 740	4 330 404,00	0,31
Industries diversifiées				3 565 157,19	0,26
GE VERNONA INC		USD	425	191 582,19	0,01
SIEMENS AG-NOM		EUR	15 500	3 373 575,00	0,25
Internet				7 656 550,45	0,56
ALPHABET INC SHS C		USD	50 666	7 656 550,45	0,56
Location d'Équipement commercial				1 776 302,14	0,13
ASHTead GROUP		GBP	32 589	1 776 302,14	0,13
Logiciels				27 482 925,46	2,00
ADOBE INC		USD	4 500	1 483 119,65	0,11
DASSAULT SYSTEMES SE		EUR	61 000	1 874 530,00	0,14
FORTINET		USD	11 000	990 688,76	0,07
INTUIT		USD	2 500	1 677 450,27	0,12
MICROSOFT CORP		USD	23 915	10 133 799,17	0,74
ORACLE CORP		USD	6 170	1 149 164,80	0,08
PALO ALTO NETWORKS INC		USD	11 955	2 084 142,95	0,15
SALESFORCE.COM		USD	12 600	2 927 029,86	0,21
SAP SE		EUR	20 000	5 163 000,00	0,38
Matériaux et accessoires de construction				6 187 396,78	0,45
ASSA ABLOY AB		SEK	60 489	1 596 134,24	0,12
HOLCIM LTD		CHF	20 165	1 271 170,87	0,09
JACOBS SOLUTIONS INC		USD	17 914	2 006 044,47	0,15
SIKA LTD		CHF	5 700	1 314 047,20	0,09
Matériel de production d'énergie renouvelable				2 109 375,00	0,15
E.ON SE		EUR	135 000	2 109 375,00	0,15
Matériels informatiques				7 795 358,86	0,57
APPLE INC		USD	44 600	7 795 358,86	0,57
Mines aurifères				5 286 162,85	0,38
AGNICO EAGLE MINES		CAD	9 850	997 698,77	0,07
NEWMONT CORPORAION		USD	86 406	4 288 464,08	0,31
Outilage industriel				1 063 316,74	0,08
ABB LTD-NOM		CHF	21 000	1 063 316,74	0,08
Pharmacie				20 519 249,04	1,49
ASTRAZENECA PLC		GBP	34 641	4 092 539,34	0,30
ELI LILLY & CO		USD	3 963	2 631 748,00	0,19
LOREAL SA		EUR	6 072	2 204 743,20	0,16
MERCK AND CO INC		USD	18 000	1 213 851,86	0,09
ROCHE HOLDING LTD		CHF	13 050	3 609 054,42	0,26
SANOFI		EUR	54 076	4 445 587,96	0,32

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
UCB SA	EUR	9 000	1 502 550,00	0,11
ZOETIS INC	USD	6 166	819 174,26	0,06
Pneus			2 443 466,88	0,18
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	EUR	77 472	2 443 466,88	0,18
Produits alimentaires			5 170 607,24	0,38
DANONE SA	EUR	45 500	3 155 880,00	0,23
NESTLE SA	CHF	23 880	2 014 727,24	0,15
Réassurance			5 739 454,40	0,42
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	EUR	10 424	5 739 454,40	0,42
Restaurants et bars			995 595,69	0,07
MC DONALD'S CORP	USD	4 000	995 595,69	0,07
SCPI bien immobilier industriel et bureautique			1 164 169,19	0,08
PROLOGIS REIT	USD	13 000	1 164 169,19	0,08
Semi conducteurs			16 514 291,06	1,20
ADVANCED MICRO DEVICES INC	USD	8 370	1 011 801,34	0,07
BROADCOM INC	USD	14 180	3 329 826,64	0,24
METTLER TOLEDO INTERNATIONAL INC	USD	1 423	1 424 054,66	0,10
NVIDIA CORP	USD	72 200	9 717 492,01	0,71
QUALCOMM INC	USD	7 600	1 031 116,41	0,08
Services d'appui professionnels			9 638 612,76	0,70
ACCENTURE SHS CLASS A	USD	7 600	1 935 139,92	0,14
BUREAU VERITAS	EUR	101 000	2 922 940,00	0,21
QUANTA SERVICES	USD	7 857	2 530 625,34	0,19
WOLTERS KLUWER CVA	EUR	15 850	2 249 907,50	0,16
Services de transport			1 332 853,43	0,10
UNITED PARCEL SERVICE-B	USD	15 500	1 332 853,43	0,10
Services financiers aux consommateurs			5 299 208,59	0,38
VISA INC-A	USD	17 520	5 299 208,59	0,38
Services informatiques			1 506 734,25	0,11
INTL BUSINESS MACHINES CORP	USD	6 000	1 506 734,25	0,11
Service traitement et d'élimination des déchets			1 267 052,86	0,09
WASTE MANAGEMENT INC	USD	6 500	1 267 052,86	0,09
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			4 289 100,00	0,31
GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ	EUR	25 500	4 289 100,00	0,31
Télécommunications filaires			8 267 748,71	0,60
AT&T INC	USD	61 000	1 503 888,91	0,11
DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	EUR	139 872	4 331 835,84	0,31
T-MOBILE US INC	USD	11 982	2 432 023,96	0,18

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Obligations			924 778 726,26	67,16
Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			863 309 286,09	62,70
Activités minières générales			9 794 660,77	0,71
ERAMET 6.5% 30/11/2029	EUR	5 500 000	5 684 962,74	0,41
IMERYS SA 1% 15/07/2031	EUR	4 700 000	4 109 698,03	0,30
Aérospatiale et défense			1 593 478,77	0,12
MTU AERO ENGINES AG 3.875% 18/09/2031	EUR	1 500 000	1 593 478,77	0,12
Agriculture et pêche			4 073 050,82	0,30
TEREOS FINANCE GROUP I 5.875% 30/04/2030	EUR	4 000 000	4 073 050,82	0,30
Assurance			1 647 191,25	0,12
CCR RE SA VAR 15/07/2040	EUR	1 700 000	1 647 191,25	0,12
Assurance immobilière et dommages			9 262 145,48	0,67
COFACE SA 5.75% 28/11/2033	EUR	6 000 000	6 916 184,38	0,50
COFACE SA 6% 22/09/2032	EUR	2 000 000	2 345 961,10	0,17
Assurance services complets			28 224 599,87	2,05
ALLIANZ SE VAR PERP	EUR	8 000 000	6 782 941,37	0,49
AXA SA VAR 11/07/2043	EUR	10 000 000	11 524 538,36	0,84
AXA SA VAR PERP 31/12/2099	EUR	5 200 000	5 672 833,56	0,41
MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERCANTS VAR PERPETUAL	EUR	4 500 000	4 244 286,58	0,31
Assurance vie			3 522 748,08	0,26
MALAKOFF HUMANIS PREV 4.5% 20/06/2035	EUR	3 500 000	3 522 748,08	0,26
ABEILLE VIE 6.25% 09/09/2033	EUR	3 000 000	3 615 794,79	0,26
ASSICURAZIONI GENERALI 5.399% 20/04/2033	EUR	12 286 000	13 681 787,89	0,99
CNP ASSURANCES SACA VAR 16/07/2054	EUR	6 000 000	6 585 480,82	0,48
CNP ASSURANCES VAR 27/07/2050	EUR	4 500 000	4 240 215,62	0,31
CREDIT AGRICOLE ASSURANCES VAR 31/12/2099	EUR	5 000 000	5 163 057,38	0,37
GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES SA VAR PERPETUAL	EUR	5 000 000	5 328 048,63	0,39
LA MONDIALE VARIABLE PERPETUAL	EUR	4 600 000	4 601 002,57	0,33
PRUDENTIAL FINANCIAL INC VAR 15/03/2054	USD	5 000 000	4 476 291,21	0,33
SOGECAP SA VAR 03/04/2045	EUR	5 000 000	5 182 293,84	0,38
Audiovisuel et divertissements			5 056 936,99	0,37
INFORMA PLC 3.625% 23/10/2034	EUR	5 000 000	5 056 936,99	0,37
Banques			268 254 944,49	19,48
ABN AMRO BANK NV VAR PERPETUAL 31/12/2099	EUR	5 000 000	5 258 049,18	0,38
AIB GROUP PLC VAR 20/05/2035	EUR	7 000 000	7 271 730,41	0,53
AUST AND NZ BANKING GROUP 6.742% 08/12/2032	USD	5 000 000	4 640 828,85	0,34
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG VAR PERPETUAL	EUR	5 200 000	5 775 813,66	0,42
BANCO BILBAO VIZCAYA REG VAR 08/02/2036	EUR	4 500 000	4 806 642,95	0,35
BANCO BILBAO VIZCAYA VAR PERP 31/12/2099	EUR	3 000 000	3 193 798,78	0,23

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
BANCO COMERC VAR 20/03/2037	EUR	10 000 000	10 353 842,47	0,75
BANCO SANTANDER VAR PERP	EUR	5 000 000	4 624 917,80	0,34
BANCO SANTANDER VAR PERP 31/12/2099	EUR	4 200 000	4 501 389,26	0,33
BANK OF AMERICA CORP VAR 13/02/2031	USD	5 000 000	3 930 987,78	0,29
BANK OF IRELAND GROUP VAR 10/08/2034	EUR	6 500 000	7 035 955,27	0,51
BANQ FED CRD MUTUEL 3.75% 03/02/2034	EUR	5 000 000	5 161 091,10	0,37
BANQUE FED CRED MUTUEL 4.375% 11/01/2034	EUR	5 000 000	5 215 032,19	0,38
BARCLAYS BANK PLC 20/01/2026	EUR	1 000 000	1 037 850,00	0,08
BARCLAYS BANK PLC 27/05/2030	EUR	1 000 000	995 000,00	0,07
BARCLAYS BANK PLC 27/05/2030	EUR	1 020 000	1 012 860,00	0,07
BARCLAYS PLC 0% 08/05/2035	EUR	8 000 000	8 348 642,19	0,61
BARCLAYS PLC VAR 31/01/2033	EUR	2 000 000	2 141 469,42	0,16
BNP PARIBAS 4.09% 13/02/2034	EUR	10 000 000	10 539 946,58	0,77
BNP PARIBAS ISSUANCE BV 07/06/2027	EUR	2 000 000	2 065 000,00	0,15
BNP PARIBAS PERPETUAL	USD	5 000 000	4 606 817,31	0,33
BNP PARIBAS VAR 18/02/2037	EUR	5 000 000	5 055 420,83	0,37
BPCE SA VAR 08/03/2033	EUR	10 000 000	10 421 495,89	0,76
BPCE SA VAR 25/01/2035	EUR	5 000 000	5 398 774,66	0,39
CAIXABANK SA VAR PERPETUAL 31/12/2099	EUR	7 000 000	7 805 713,42	0,57
CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE 17/04/2030	EUR	1 000 000	1 012 600,00	0,07
CANADIAN IMPERIAL BANK 23/10/2029	EUR	1 000 000	1 016 300,00	0,07
CANADIAN IMPERICAL BANK OF COMMERCE 04/05/2027	USD	1 000 000	966 988,97	0,07
CITIGROUP GLOBAL MARKETS FUNDING LUXEMBOURG SCA 28/06/2028	EUR	2 000 000	1 945 800,00	0,14
CITIGROUP INC VAR 22/09/2033	EUR	5 000 000	5 369 960,41	0,39
COMMERZBANK AG VAR 30/06/2037	EUR	4 200 000	4 182 931,32	0,30
COMMONWEALTH BANK AUST 3.784% 14/03/2032	USD	6 000 000	4 773 456,00	0,35
COOPERATIVE RABOBANK UA VAR PERP	EUR	200 000	200 832,03	0,01
CO OPERATIVE RABOBANK UA VAR PERPETUAL	EUR	10 000 000	10 010 495,90	0,73
CREDIT AGRICOLE CIB FINANCIAL SOLUTIONS 08/08/2028	USD	1 000 000	907 526,52	0,07
CREDIT AGRICOLE CIB FINANCIAL SOLUTIONS 26/06/2028	EUR	500 000	485 550,00	0,03
CREDIT AGRICOLE SA VAR 15/04/2036	EUR	2 500 000	2 587 173,29	0,19
CREDIT AGRICOLE SA VAR PERP	EUR	5 000 000	5 278 398,37	0,38
CREDIT AGRICOLE SA VAR PERPETUAL	EUR	2 000 000	1 981 676,52	0,14
HSBC CONTINENTAL EUROPE 13/11/2029	EUR	500 000	502 150,00	0,04
HSBC CONTINENTAL EUROPE 15/05/2029	EUR	1 000 000	1 007 000,00	0,07
HSBC CONTINENTAL EUROPE 30/04/2030	EUR	1 000 000	1 011 600,00	0,07
HSBC HOLDINGS PLC VAR 22/03/2035	EUR	7 600 000	7 984 271,20	0,58
HSBC HOLDINGS PLC VAR 25/09/2030	EUR	4 529 000	4 703 671,74	0,34
ING GROEP NV VAR 26/08/2035	EUR	3 500 000	3 713 940,62	0,27
ING GROUP NV VAR 03/09/2035	EUR	9 000 000	9 335 136,58	0,68

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
INTESA SANPAOLO SPA 2.925% 14/10/2030	EUR	6 500 000	6 453 042,40	0,47
INTESA SANPAOLO SPA VAR PERPETUAL	EUR	2 000 000	2 182 706,41	0,16
INTESA SANPAOLO SPA VAR PERPETUAL 31/12/2099	EUR	7 000 000	7 568 115,43	0,55
KBC GROUP NV VAR 25/4/2033	EUR	7 000 000	7 344 695,34	0,53
LA BANQUE POSTALE VAR PRP	EUR	4 000 000	3 978 191,41	0,29
LLOYDS BANKING GROUP PLC VAR 14/05/2032	EUR	2 500 000	2 580 980,14	0,19
NATWEST GROUP PLC VAR 02/03/2034	USD	5 000 000	4 590 306,35	0,33
RCI BANQUE SA VAR 09/10/2034	EUR	3 000 000	3 279 366,58	0,24
RCI BANQUE SA VAR 24/03/2037	EUR	3 200 000	3 272 587,84	0,24
SOCIETE GENERALE 5.625% 02/06/2033	EUR	4 000 000	4 422 733,15	0,32
SOCIETE GENERALE VAR 21/01/2033	USD	5 000 000	3 840 188,75	0,28
SOCIETE GENERALE VAR PERPETUAL 31/12/2099	EUR	5 000 000	5 627 821,69	0,41
TORONTO DOMINION BANK 5.298% 30/01/2032	USD	5 000 000	4 470 043,73	0,32
UNICREDIT SPA VAR 16/04/2034	EUR	2 966 000	3 170 413,88	0,23
UNICREDIT SPA VAR PERP 31/12/2099	EUR	5 000 000	5 297 221,92	0,38
Boissons non alcoolisées			4 601 728,36	0,33
BARRY CALLEBAUT SVCS NV 4.25% 2031	EUR	4 500 000	4 601 728,36	0,33
Compagnies aériennes			3 088 184,79	0,22
EASYJET PLC 3.75% 20/03/2031	EUR	3 000 000	3 088 184,79	0,22
Composants électriques			12 200 343,04	0,89
NEXANS SA 4.25% 11/03/2030	EUR	5 000 000	5 233 237,67	0,38
PRYSMIAN S.P.A 3.875% 28/11/2031	EUR	2 750 000	2 869 794,14	0,21
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.5% 12/06/2033	EUR	4 000 000	4 097 311,23	0,30
Construction lourde			3 140 778,08	0,23
HOCHTIEF AKTIENGESELLSCH 4.25% 31/05/2030	EUR	3 000 000	3 140 778,08	0,23
Détaillants et grossistes Alimentation			7 853 481,51	0,57
EL CORTE INGLES SA 4.25% 26/06/2031	EUR	3 000 000	3 107 695,89	0,23
ELO SACA 6% 22/03/2029	EUR	5 000 000	4 745 785,62	0,34
Distributeurs spécialisés			1 461 467,00	0,11
FNAC DARTY SA 4.75% 01/04/2032	EUR	1 400 000	1 461 467,00	0,11
Eau			7 706 880,00	0,56
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA VAR PERP	EUR	8 000 000	7 706 880,00	0,56
Édition			2 738 509,40	0,20
LAGARDERE SCA 4.75% 12/06/2030	EUR	2 700 000	2 738 509,40	0,20
Électricité alternative			9 998 927,34	0,73
EDP SA VAR 16/09/2054	EUR	5 000 000	5 146 374,66	0,38
ENERGIAS DE PORTUGAL SA 3.875% 26/06/2028	EUR	1 200 000	1 243 616,38	0,09
ENERGIAS DE PORTUGAL SA VAR 29/05/22054	EUR	3 500 000	3 608 936,30	0,26
Électricité conventionnelle			30 555 362,26	2,22
ELECTRICITE DE FRANCE SA 4.25% 25/01/2032	EUR	5 000 000	5 328 686,30	0,39
ELECTRICITE DE FRANCE SA VAR PERPETUAL	EUR	5 000 000	5 412 167,81	0,39

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
ENEL SPA VAR PERPETUAL	EUR	2 500 000	2 952 547,26	0,22
ENEL SPA VAR PERPETUAL	EUR	5 000 000	4 519 184,25	0,33
RTE RESEAU DE TRANSPORT 3.75% 04/07/2035	EUR	7 000 000	7 328 751,64	0,53
SSE PLC PERP 31/12/2099	EUR	5 000 000	5 014 025,00	0,36
Équipements de télécommunications			10 697 398,86	0,78
NOKIA CORP 4.375% 21/08/2031	EUR	4 750 000	5 146 990,03	0,37
SES SA 4.125% 24/06/2030	EUR	500 000	504 917,05	0,04
SES SA VAR 12/09/2054	EUR	5 000 000	5 045 491,78	0,37
Équipements et services pétroliers			3 827 595,07	0,28
TECHNIP ENERGIES NV 1.125% 28/05/2028	EUR	4 000 000	3 827 595,07	0,28
Équipements médicaux			5 472 740,41	0,40
SMITH AND NEPHEW PLC 4.565% 11/10/2029	EUR	5 000 000	5 472 740,41	0,40
État			85 327 808,82	6,20
AGENCE FRANCAISE DEVELOP 3.40% 25/02/2033	EUR	11 500 000	11 918 692,95	0,86
DEUTSCHLAND 2.3% 15/02/2033	EUR	22 700 000	22 698 476,30	1,65
EUROPEAN UNION 2.75% 04/02/2033	EUR	5 000 000	5 039 003,42	0,37
IRELAND 1.3% 15/05/2033	EUR	10 000 000	9 025 295,89	0,65
ITALIAN REPUBLIC 4.2% 01/03/2034	EUR	5 500 000	5 968 864,24	0,43
NETHERLANDS 2.5% 15/07/2034	EUR	6 000 000	6 035 877,53	0,44
PORTUGUESE 2.875% 20/10/2034	EUR	5 000 000	5 063 528,08	0,37
PROVINCE OF QUEBEC 3.35% 23/07/2039	EUR	5 000 000	5 046 763,01	0,37
QUEBEC 3% 24/01/2033	EUR	5 000 000	5 064 142,47	0,37
ROMANIA 5.125% 24/09/2031	EUR	4 000 000	4 108 741,92	0,30
SPAIN 1% 30/07/2042	EUR	8 000 000	5 358 423,01	0,39
Expert en finance			86 181 653,70	6,26
ALTRAD INVESTMENT AUTHOR 4.429% 23/06/2032	EUR	3 000 000	3 004 326,25	0,22
BNP PARIBAS ISSUANCE B.V 05/07/2030	USD	2 000 000	1 722 536,95	0,13
BNP PARIBAS ISSUANCE BV 01/08/2028	EUR	2 000 000	2 086 600,00	0,15
BNP PARIBAS ISSUANCE BV 04/07/2030	EUR	2 260 000	2 323 958,00	0,17
BNP PARIBAS ISSUANCE BV 05/07/2030	USD	500 000	444 605,36	0,03
BNP PARIBAS ISSUANCE BV 19/09/2029	EUR	60 000	61 938,00	0,01
BNP PARIBAS ISSUANCE B V 20/05/2030	EUR	1 000 000	1 024 300,00	0,07
BNP PARIBAS ISSUANCE BV 27/05/2030	EUR	1 000 000	963 000,00	0,07
BNP PARIBAS ISSUANCE BV 29/09/2026	EUR	850 000	1 016 600,00	0,07
CTE CO TRANSP ELEC 3.75% 17/01/2036	EUR	5 000 000	5 067 423,97	0,37
DCC GROUP FIN IRELAND 4.375% 27/06/2031	EUR	8 000 000	8 266 874,52	0,60
DUFRY ONE BV 4.75% 18/04/2031	EUR	4 667 000	4 842 590,69	0,35
ENEL FINANCE INTL NA 4% 20/02/2031	EUR	3 692 000	3 907 301,76	0,28
EUROCLEAR INVESTMENTS SA VAR 16/06/2051	EUR	5 000 000	4 370 913,70	0,32
FORD MOTOR CREDIT CO LLC 4.44% 14/02/2030	EUR	2 500 000	2 582 364,38	0,19
FRESSNAPF HOLDING SE 5.25% 31/10/2031	EUR	4 000 000	4 087 751,09	0,30

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
IBERDROLA FINANZAS SAU VAR PERPETUAL 31/12/2099	EUR	4 000 000	4 234 223,23	0,31
J.P MORGAN 04/12/2028	EUR	2 500 000	2 454 000,00	0,18
LDC FINANCE BV 3.5% 22/10/2031	EUR	2 500 000	2 537 375,68	0,18
LKQ DUTCH BOND BV 4.125% 13/03/2031	EUR	7 000 000	7 209 261,64	0,52
LOXAM SAS 6.375% 31/05/2029	EUR	2 000 000	2 095 180,83	0,15
MORGAN STANLEY AND CO INTERNATIONAL 11/12/2029	EUR	1 500 000	1 545 750,00	0,11
MORGAN STANLEY AND CO INTERNATIONAL 03/05/2030	EUR	2 000 000	2 047 200,00	0,15
MUTUELLE ASSUR TRAV 4.625% 23/02/2036	EUR	5 000 000	5 049 792,47	0,37
SG ISSUER 18/09/2029	EUR	1 040 000	1 088 360,00	0,08
SG ISSUER SA 17/04/2030	EUR	1 800 000	1 839 420,00	0,13
SILFIN NV 5.125% 17/07/2030	EUR	7 000 000	7 767 646,85	0,56
SWISS RE SUB FIN PLC VAR 26/03/2033	EUR	2 500 000	2 540 358,33	0,19
Gestion financière			4 315 789,16	0,31
WORLDSLNE SA 4.125% 12/09/2028	EUR	4 700 000	4 315 789,16	0,31
Habillement et accessoires			3 098 023,56	0,22
KERING 3.625% 05/09/2031	EUR	3 000 000	3 098 023,56	0,22
Hôtels			3 925 521,85	0,28
ACCOR SA VAR PERPETUAL 31/12/2099	EUR	3 500 000	3 925 521,85	0,28
Industries diversifiées			13 982 674,08	1,02
FORTIVE CORPORATION 3.7% 15/08/2029	EUR	3 750 000	3 979 123,97	0,29
LA POSTE SA VAR PERP 31/12/2099	EUR	5 000 000	5 256 027,78	0,38
WARNERMEDIA HOLDINGS INC 4.693% 17/05/2033	EUR	5 000 000	4 747 522,33	0,35
Internet			6 206 072,47	0,45
PROSUS NV 1.985% 13/07/2033	EUR	7 000 000	6 206 072,47	0,45
Matériaux diversifiés			5 050 037,67	0,37
AVERY DENNISON CORP 3.75% 04/11/2034	EUR	5 000 000	5 050 037,67	0,37
Matériel de production d'énergie renouvelable			7 339 491,14	0,53
FLOENE ENRGIAS SA 4.875% 03/07/2028	EUR	6 700 000	7 339 491,14	0,53
Outilage industriel			4 996 202,74	0,36
TIMKEN CO 4.125% 23/05/2034	EUR	5 000 000	4 996 202,74	0,36
Participation et promotion immobilières			4 965 769,86	0,36
CTP NV 4.25% 10/03/2035	EUR	5 000 000	4 965 769,86	0,36
Pièces détachées d'automobiles			9 057 076,28	0,66
FORVIA SE 5.625% 15/06/2030	EUR	3 000 000	3 014 238,75	0,22
VALEO SE 4.5% 11/04/2030	EUR	6 000 000	6 042 837,53	0,44
Pneus			2 056 980,00	0,15
PIRELLI & C SPA 3.875% 02/07/2029	EUR	2 000 000	2 056 980,00	0,15
Produits ménagers durables			2 611 113,75	0,19
SEB SA 3.625% 24/06/2030	EUR	2 600 000	2 611 113,75	0,19
Réassurance			11 536 746,11	0,84
MUNICH RE VAR 26/05/2041	EUR	5 000 000	4 411 535,62	0,32

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
SCOR SE VAR PERP 31/12/2099	EUR	7 000 000	7 125 210,49	0,52
SCPI : biens immobiliers diversifié			4 964 491,10	0,36
W P CAREY INC 3.7% 19/11/2034	EUR	5 000 000	4 964 491,10	0,36
SCPI bien immobilier destiné à la vente au détail			14 521 389,14	1,05
ALTAREA 5.5% 02/10/2031	EUR	4 800 000	5 173 809,53	0,37
CARMILA SA 9.875% 25/01/2032	EUR	4 200 000	4 265 494,68	0,31
UNIBAIL PERP VAR 31/12/2099	EUR	5 000 000	5 082 084,93	0,37
SCPI d'infrastructure			8 230 795,62	0,60
AMERICAN TOWER CORP 4.1% 16/05/2034	EUR	8 000 000	8 230 795,62	0,60
Services d'appui professionnels			10 002 533,42	0,73
TELEPERFORMANCE 5.75% 22/11/2031	EUR	9 000 000	10 002 533,42	0,73
Services d'investissements			5 578 675,47	0,40
MORGAN STANLEY VAR 16/01/2030	USD	5 000 000	4 451 290,98	0,32
MORGAN STANLEY VAR 25/01/2034	EUR	1 000 000	1 127 384,49	0,08
Services de transport			29 651 133,42	2,15
AUTOSTRADA PER L'ITALIA 5.125% 14/06/2033	EUR	8 000 000	8 659 499,18	0,63
FERROVIE DELLO STATO 4.5% 23/05/2033	EUR	5 000 000	5 395 007,53	0,39
TRANSDEV GROUP SA 3.845% 21/05/2032	EUR	5 000 000	5 063 371,92	0,37
TRANSURBAN FINANCE CO 4.225% 26/04/2033	EUR	10 000 000	10 533 254,79	0,76
Services multiples aux collectivités			5 204 912,33	0,38
ENGIE SA VAR PERPETUAL	EUR	5 000 000	5 204 912,33	0,38
Service traitement et d'élimination des déchets			8 000 754,97	0,58
MEDIO AMBIENTE 3.715% 08/10/2031	EUR	7 750 000	8 000 754,97	0,58
Télécommunications filaires			25 068 053,57	1,82
BRITISH TELECOMMUNICATIONS PLC VAR 03/10/2054	EUR	3 000 000	3 240 995,34	0,24
KONINKLIJKE KPN NV VAR PERPETUAL	EUR	5 000 000	5 363 560,96	0,39
PROXIMUS SADP VAR PERP 31/12/2099	EUR	5 000 000	5 178 936,99	0,38
TELEFONICA EUROPE BV VAR PERPETUAL	EUR	4 000 000	4 328 219,73	0,31
TELIASONERA AB 3.5% 05/09/2033	EUR	2 000 000	2 076 254,25	0,15
VODAFONE GROUP PLC VAR 27/08/2080	EUR	5 000 000	4 880 086,30	0,35
Transformation des fruits et des céréales			3 611 846,38	0,26
ROQUETTE FRERES SA VAR PERPETUAL	EUR	3 500 000	3 611 846,38	0,26
Transport maritime			5 149 829,16	0,37
CMA CGM SA 5.5% 15/07/2029	EUR	2 500 000	2 647 359,72	0,19
CMA CGM SA 5% 15/01/2031	EUR	2 500 000	2 502 469,44	0,18
Voyage et tourisme			5 026 784,93	0,36
BOOKING HOLDINGS INC 3.75% 01/03/2036	EUR	5 000 000	5 026 784,93	0,36
Autres obligations et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé			61 469 440,17	4,46
Assurance vie			4 634 015,51	0,34
METLIFE INC 6.40% 15/12/2036	USD	5 200 000	4 634 015,51	0,34

Instruments		Devise	Quantité	Montant	%AN
Banques				30 545 098,54	2,22
BARCLAYS BANK PLC 04/12/2028		USD	1 040 000	909 717,60	0,07
BARCLAYS BANK PLC 12/07/2027		USD	1 500 000	1 388 380,12	0,10
BARCLAYS BANK PLC 16/07/2027		EUR	2 300 000	2 434 550,00	0,18
BARCLAYS BANK PLC 19/07/2027		USD	1 500 000	1 379 051,84	0,10
BARCLAYS BANK PLC 24/0720/29		EUR	5 000 000	5 261 000,00	0,38
BARCLAYS BANK PLC 24/12/2029		EUR	1 000 000	985 300,00	0,07
CANADIAN IMPERIAL BANK 31/10/2029		EUR	1 000 000	1 015 100,00	0,07
CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE 03/05/2027		EUR	1 000 000	1 073 800,00	0,08
CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE 6.21% 26/02/2029		EUR	1 000 000	983 600,00	0,07
CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE CIBC 06/12/2028		EUR	1 000 000	1 066 500,00	0,08
CREDIT AGRICOLE 23/04/2027		USD	1 000 000	933 935,34	0,07
CREDIT AGRICOLE CIB FINANCIAL SOLUTIONS 06/12/2029		EUR	2 000 000	2 133 200,00	0,15
CREDIT AGRICOLE CIB FINANCIAL SOLUTIONS 30/05/2028		EUR	1 910 000	1 880 395,00	0,14
HSBC BANK PLC 18/01/2028		USD	500 000	450 568,64	0,03
HSBC BANK PLC 19/04/2027		EUR	1 000 000	1 089 300,00	0,08
HSBC CONTINENTAL EUROPE 02/10/2029		EUR	2 000 000	2 015 800,00	0,15
HSBC CONTINENTAL EUROPE 11/09/2029		EUR	1 000 000	1 031 700,00	0,07
HSBC CONTINENTAL EUROPE 13/08/2029		EUR	2 000 000	2 094 200,00	0,15
HSBC CONTINENTAL EUROPE 27/06/2028		EUR	2 500 000	2 419 000,00	0,18
Détaillants et grossistes Alimentation				3 635 047,07	0,26
7 ELEVEN INC 1.8% 10/02/2031		USD	5 000 000	3 635 047,07	0,26
Expert en finance				22 655 279,05	1,64
BNP PARIBAS 08/01/2029		EUR	2 000 000	4 157 616,67	0,30
BNP PARIBAS ISSUANCE 08/01/2029		EUR	2 000 000	2 267 800,00	0,16
BNP PARIBAS ISSUANCE BV 04/07/2029		EUR	1 000 000	1 064 000,00	0,08
BNP PARIBAS ISSUANCE BV 14/07/2026		EUR	7 000 000	7 764 400,00	0,56
BNP PARIBAS ISSUANCE BV 22/07/2027		EUR	3 000 000	3 256 200,00	0,24
MERRILL LYNCH BV 11/02/2030		EUR	1 000 000	1 002 700,00	0,07
MERRILL LYNCH BV 22/01/2029		EUR	1 300 000	1 312 090,00	0,09
MORGAN STANLEY AND CO INTERNATIONAL PLC 09/09/2027		USD	1 000 000	904 033,74	0,07
SG ISSUER SA 06/07/2027		USD	1 000 000	926 438,64	0,07
Parts d'OPC et fonds d'investissements				131 085 498,76	9,52
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne				131 085 498,76	9,52
29 HAUSSMANN EURO OBLIGATIONS D'ETATS PART I		EUR	42 000	43 467 900,00	3,16
29 HAUSSMANN FLEXIBLE MULTI-STRATEGIES I		EUR	11 500	12 810 425,00	0,93
29 HAUSSMANN FLEXIBLE STRUCTURES PART I FCP		EUR	16 133,891	17 892 646,46	1,30
BFT AUREUS ISR		EUR	25 396	2 954 603,65	0,21

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
I SHARES DOW JONES INDUSTRIAL AVERAGE ETF UCITS	USD	23 798	10 751 015,38	0,78
OFI INVEST PRECIOUS METALS PART C2	EUR	490	43 183 366,80	3,14
SG MONETAIRE PLUS	EUR	1	25 541,47	-
Total			1 336 818 724,33	97,08

INVENTAIRES DES IFT (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)	Devises à livrer (-)	Devise	Montant (*)
Total	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	
		Actif	Passif	Actif	Passif
Futures					
Sous total					
Options					
Sous total					
Swaps					
Sous total					
Autres instruments					
Sous total					
Total					

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	
		Actif	Passif	Actif	Passif
Futures					
Sous total					
Options					
Sous total					
Swaps					
Sous total					

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	
+/-				
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	
+/-				
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	
+/-				
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	
+/-				
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	
+/-				
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

INVENTAIRE DES OPÉRATIONS À TERME DE DEVISE

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)	Devises à livrer (-)		
-						
Total	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif		
Futures					
Sous total		-	-	-	-
Options					
Sous total		-	-	-	-
Swaps					
Sous total		-	-	-	-
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	-
Total		-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan

Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	1 336 818 724,33
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	45 855 458,56
Autres passifs (-)	-5 692 540,63
Total = actif net	1 376 981 642,26

INFORMATIONS SFDR

ANNEX IV

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à une objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement de (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la Taxonomie.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier sont atteintes.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit: 29 HAUSSMANN EURO RENDEMENT (le « Fonds »)

Identifiant d'entité juridique: 9695001IF82WJ1HU7544

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

- Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ___%
 dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxonomie de l'UE
 dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxonomie de l'UE
 Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ___%

Non

- Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissements durable, il présentait une proportion de 60% d'investissements durables
 ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxonomie de l'UE
 ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxonomie de l'UE
 ayant un objectif social

- Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et/ou sociales sont promues à partir d'une approche combinant des critères de sélectivité ESG et des exclusions normatives et sectorielles

L'analyse de chaque pilier ESG repose sur la prise en compte de :

- Enjeux universels tels que :

- Environnement : émissions carbone, stress hydrique...
- Social : santé, sécurité...
- Gouvernance : pratiques anti-concurrentielles, rémunération, actionnariat...

- Enjeux spécifiques aux différents secteurs d'activité (gestion des déchets, énergie renouvelable, vulnérabilité au changement climatique, sécurité chimique, accès aux soins, accès à la finance, instabilité du système financier...).

Elle permet ainsi d'évaluer les entreprises qui parviennent le mieux, d'une part, à limiter les risques ESG auxquels elles sont confrontées et, d'autre part, à saisir les opportunités liées au développement durable.

Aucun indice spécifique n'a été désigné comme indice de référence pour déterminer si le Fonds est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

<i>Caractéristiques</i>	<i>Indicateur</i>	<i>% N</i>	<i>% N-1</i>
<i>Environnement</i>	Sociétés ayant une politique de lutte contre la déforestation	0%	NA
	Part des obligations vertes	0%	NA
<i>Gouvernance</i>	Mixité au sein des organes de gouvernance	42%	NA
<i>Social</i>	Violations des principes des Nations unies et de l'OCDE	0%	NA

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Données N-1 indiquée dans le tableau ci-dessus. Les indicateurs de durabilités ont changé entre N-1 et N.

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?***

Le Fonds a l'intention de réaliser notamment des investissements durables via l'approche suivante :

1. Pour identifier la contribution positive à un objectif environnemental et/ou social, la Société de gestion se base sur le cadre d'alignement des Objectifs de développement durable (ODD) adoptés par l'Organisation des Nations Unies. A cet effet, MSCI a été retenu comme fournisseur de données de référence pour mesurer l'alignement des entreprises aux ODD.

Afin d'identifier la contribution à un ODD, MSCI évalue l'alignement de l'entreprise en fonction de l'impact positif ou négatif de ses produits et ses services sur la réalisation des ODD ainsi que sur les politiques opérationnelles de l'entreprise.

2. En complément, le Fonds prend en compte l'alignement des entreprises aux 2 premiers objectifs environnementaux de la Taxonomie Européenne.

● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

L'application du principe consistant à ne pas causer de préjudice important pour les investissements durables que le Fonds entend partiellement réaliser s'applique en suivant plusieurs filtres qui doivent remplir certains standards minimums énumérés ci-dessous :

Le Fonds intègre les critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance dans sa politique et ses décisions d'investissement à travers des exclusions sectorielles et normatives, le suivi des controverses ainsi que des critères ESG de sélectivité. A travers cela, le Fonds s'assure que les investissements réalisés ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable sur le plan environnemental ou social et que les sociétés en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

— ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?***

Le Règlement Délégué (UE) 2022/1288 de la Commission définit une liste d'indicateurs permettant de mesurer les incidences négatives d'un émetteur sur les facteurs de durabilité environnementaux et sociaux.

Les indicateurs concernant les incidences négatives ont été directement intégrés, soit à la notation ESG des émetteurs à la fois pour identifier une contribution positive ou un impact négatif significatif, soit à l'indicateur de controverse mentionné ci-dessus, soit dans les politiques d'exclusions. La prise en considération des principales incidences négatives a également lieu au travers de la démarche d'engagement actionnarial avec les entreprises afin d'améliorer leur transparence sur ces indicateurs.

— ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?***

Conformément à la Politique sectorielle « Défense » du groupe Société Générale qui répond aux obligations des conventions d'Ottawa (1999) et d'Oslo (2008) applicables à l'ensemble des sociétés de gestion françaises, les entreprises impliquées dans des

activités liées à des armes prohibées ou controversées (mines anti-personnelles, bombes à sous-munitions, armes à uranium appauvri), sont exclues de l'univers d'investissement du Fonds.

En outre, au regard de la politique d'investissement de la Société de Gestion, les entreprises dont la note de controverse est très sévère (rouge) selon la nomenclature MSCI sont exclues de l'univers d'investissement. La note de controverse est notamment une mesure d'alerte des risques réputationnels et opérationnels auxquels les entreprises sont exposées lorsqu'elles contreviennent directement ou indirectement aux 10 grands principes du Pacte Mondial des Nations Unies en matière de droits de l'Homme, normes internationales du travail, environnement et lutte contre la corruption. Une controverse très sévère peut potentiellement se traduire in fine par de lourdes pénalités financières.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

Le Fonds prend en considération les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité:

	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Impact (N)	Impact (N-1)	Commentaire
1	Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	69 525.36	52 947.95	<ul style="list-style-type: none"> - Politique d'exclusion charbon - Signature Net Zéro Asset Managers - Politique d'exclusion « pétrole et gaz non conventionnels » - Politique d'exclusion Hydrocarbures non conventionnels
		Émissions de GES de niveau 2	17 156.27	10 754.4	
		Émissions de GES de niveau 3	479 215.43	314 051.65	
		Émissions totales de GES	571 745.73	308 155.09	
2	Empreinte carbone	Empreinte carbone	204.98	271.46	
3	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	558.44	654.46	
4	Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	7%	6%	
5	Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	58%	59.33%	
6	Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	0	0	
7	Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	0%	0%	<ul style="list-style-type: none"> - Politique d'exclusions liée à la déforestation : Huile de Palme - Signature Biodiversity Pledge

	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Impact (N)	Impact (N-1)	Commentaire
8	Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	1.51	0	
9	Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0.54	0.42	
10	Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0	0	- Politique d'exclusions "Controverses"
11	Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	1%	0%	
12	Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Ecart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	14%	14%	
13	Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	42%	42%	-Suivi via l'indicateur MSCI ESG
14	Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0%	0%	- Politique d'exclusions défense controversée
15	<u>Additionnel:</u> Part des titres non émis en vertu de la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental	Part des titres dans les investissements non émis en vertu de la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental	NA	NA	



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituent la **plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 28/06/2024 au 27/06/2025

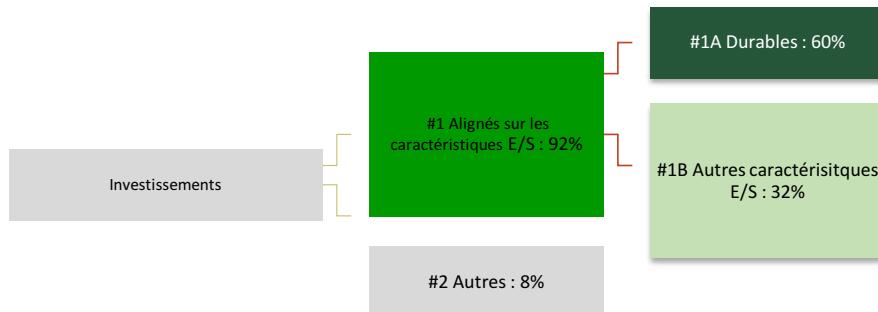
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
BFT AUREUS ISR C3D	OPC Monétaire	0.21%	France
ISHS MSCI GGM	OPC Actions	0.00%	Etats-Unis
A.RUS.2000 E.EUR C	OPC Actions	0.00%	Luxembourg
OFI INV.PR.M.XL 4D	OPC Diversifiés	3.13%	France
29 H.EUR.CRED.I 3D	OPC Taux	0.00%	France
BUNDANL.V.23/33	Etat	1.65%	Allemagne
ING GROEP 23/35 FL	Banques	0.00%	Pays-Bas
MS 3.955 03/21/35	Services d'investissements	0.00%	Etats-Unis
ITM ENTRE 5,75%29	Industries diversifiées	0.00%	France
ISHAR.DJ IND.AVG	OPC Actions	0.78%	Irlande



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissement liés à la durabilité est de 60%

Quelle était l'allocation des actifs ?



Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière du sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés avec les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Les secteurs économiques des investissements réalisés sont les suivants :

Banques	23.40%
Expert en finance	7.88%
OPC Article 8	6.58%
Etat	6.22%
Assurance vie	4.43%
OPC Article 6	2.99%
Assurance Services complets	2.89%
électricité conventionnelle	2.48%
Telecommunications filaires	2.42%
Services de transport	2.25%
Logiciels	1.98%
Pharmacie	1.55%
Services d'appui professionnels	1.45%
Composants électriques	1.31%
Industries diversifiées	1.28%
Reassurance	1.26%
Semi conducteurs	1.19%
Détaillants et grossistes Alimentation	1.15%
SCPI bien immobilier destiné à la vente au détail	1.06%
Internet	1.01%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Le Fonds prend en compte l'alignement des entreprises aux 2 premiers objectifs environnementaux de la Taxonomie Européenne : l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation aux changements climatiques. Dans la mesure où les données actuellement disponibles correspondent à des approximations, la Société de Gestion mettra à la disposition des investisseurs, dans une future version du prospectus, des informations actualisées sur le degré d'alignement du Fonds avec les activités économiques durables sur le plan environnemental à l'issue de ses travaux de collecte et d'analyse des données en sa possession.

Les activités alignées sur la Taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissements** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour les refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

En conséquence, pour le moment le taux d'alignement du Fonds à la taxonomie de l'UE correspond à 0% de ses investissements durables.

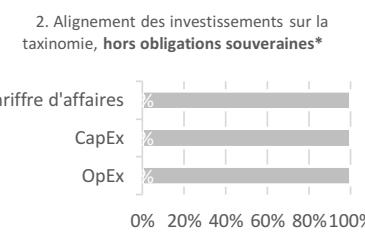
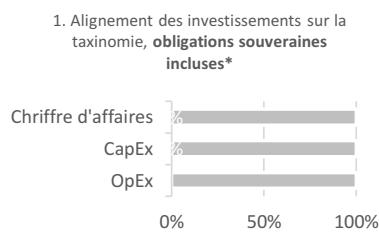
● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes**

La proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes est de 0 %.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable

¹Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE –voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans la règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas en compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?**

La proportion des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie de l'UE est de 0%.



Quelle était la proportion d'investissement durable sur le plan social ?

La part des investissements durables sur le plan social est de 0%.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégories « autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le Fonds a investi 8% de son actif net dans la catégorie « #2 Autres ».



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période référence ?

Les mesures prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales sont les suivantes :

- Exclusion Groupe (Défense, Charbon, Huile de Palme, Conventional and Unconventional Oil & Gas, rating CCC, Controverse Rouge, Tabac)
- Exclusion Sectorielle (Entreprise dont l'exposition dépasse 15% du CA dans les activités suivantes : Tabac, Jeux d'argent, Contenu pour adultes, OGM, Armement)
- Respect de la couverture MSCI minimum de 90% du portefeuille
- Respect de l'approche ESG :
 - o Sélectivité : réduction de l'univers de 20% des notes ESG les plus faibles
 - o Ou Amélioration de note : la note ESG du portefeuille > à la note ESG de l'univers d'investissement réduit de 20% des notes ESG les plus faibles
- Calcul des indicateurs d'impacts des fonds labellisés ISR avec une note supérieure à celle du benchmark
- Contrôle du seuil minimum d'investissement durable



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Fonds.

● ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***

Non applicable

● ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Non applicable

● ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Non applicable

● ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Non applicable

COMPTES ANNUELS AU 28/06/2024

BILAN actif

	28.06.2024	30.06.2023
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	1 083 105 585,73	985 070 438,33
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	207 855 172,52	182 333 845,51
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	716 733 099,75	690 110 239,27
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	51 613 898,77	38 265 933,68
• TITRES DE CRÉANCES		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	106 203 471,36	73 806 739,87
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	68 810,00	553 680,00
Autres opérations	631 133,33	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS		
Créances	14 353 846,56	3 518 601,43
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	14 353 846,56	3 518 601,43
Comptes financiers	53 755 069,04	13 974 479,85
Liquidités	53 755 069,04	13 974 479,85
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	1 151 214 501,33	1 002 563 519,61

BILAN passif

28.06.2024

30.06.2023

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	1 125 727 894,24	1 027 450 982,22
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-8 100 953,46	-45 913 694,20
• Résultat de l'exercice	16 830 861,35	17 677 308,20
Total des capitaux propres (montant représentatif de l'actif net)	1 134 457 802,13	999 214 596,22
Instruments financiers	699 943,33	553 680,00
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	699 943,33	553 680,00
Autres opérations	-	-
Dettes	14 067 888,38	2 306 528,12
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	14 067 888,38	2 306 528,12
Comptes financiers	1 988 867,49	488 715,27
Concours bancaires courants	1 988 867,49	488 715,27
Emprunts	-	-
Total du passif	1 151 214 501,33	1 002 563 519,61

HORS-bilan

	28.06.2024	30.06.2023
Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	9 365 625,00	44 270 000,00
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	50 000 000,00	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	28.06.2024	30.06.2023
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 009 955,87	264 728,13
• Produits sur actions et valeurs assimilées	3 598 718,49	3 530 998,57
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	27 172 620,63	23 428 384,40
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	31 781 294,99	27 224 111,10
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-26 918,29	-70 687,95
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-26 918,29	-70 687,95
Résultat sur opérations financières (I - II)	31 754 376,70	27 153 423,15
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-15 399 905,98	-9 078 969,64
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	16 354 470,72	18 074 453,51
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	476 390,63	-397 145,31
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	16 830 861,35	17 677 308,20



1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation des actifs

- Les actions, obligations et valeurs assimilées de la zone euro sont valorisées sur la base des cours de clôture.
- Les actions, obligations et valeurs assimilées hors zone euro sont valorisées sur la base des derniers cours connus, convertis en devise de comptabilité suivant le taux de change à Paris le jour de l'évaluation.
- Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation par le gérant. Ces évaluations sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.
- Les positions ouvertes sur les marchés à terme fermes de la zone euro sont évaluées au cours de compensation. Les positions ouvertes sur les marchés à terme conditionnels de la zone euro sont évaluées au cours de clôture du jour.
- Les positions ouvertes sur les marchés à terme fermes et conditionnels hors zone euro sont évaluées sur la base des derniers cours connus, convertis en devise de comptabilité suivant le taux de change du jour.
- Les parts ou actions d'OPCVM ou FIA sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.
- Les titres de créances négociables et assimilés, qui font l'objet de transactions significatives, sont évalués par application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Toutefois, en l'absence de sensibilité particulière, les titres de créances d'une durée de vie résiduelle inférieure à 3 mois sont évalués selon une méthode linéaire.
- Les titres reçus en pension sont inscrits en compte à leur date d'acquisition, pour la valeur fixée au contrat. Pendant la durée de détention des titres, ils sont maintenus à cette valeur augmentée des intérêts courus à recevoir.
- Les titres donnés en pension sont sortis du portefeuille au jour de l'opération de pension et la créance correspondante est inscrite à l'actif du bilan, permettant une évaluation boursière des titres. La dette représentative des titres donnés en pension est affectée au passif du bilan à la valeur fixée au contrat augmentée des intérêts courus à payer.
- Les titres empruntés sont évalués à leur valeur boursière. La dette représentative des titres empruntés est également évaluée à la valeur boursière augmentée des intérêts courus de l'emprunt.
- Les titres prêtés sont sortis du portefeuille au jour du prêt, et la créance correspondante est inscrite à l'actif du bilan pour leur valeur de marché, augmentée des intérêts courus du prêt.
- Les contrats d'échange de taux d'intérêts, de devises et corridors sont valorisés à leur valeur de marché par une méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêts) au taux d'intérêt et/ou de devises du marché. Cette valorisation peut être corrigée du risque de signature. Les intérêts des contrats d'échange de taux et de devises d'une durée inférieure ou égale à 3 mois, sont linéarisés sur la durée restante à courir selon une méthode linéaire.
- Les créances, dettes et disponibilités libellées en devises sont réévaluées aux taux de change du jour connus à Paris.
- Les dépôts à terme rémunérés sont évalués sur la base des caractéristiques de l'opération définies lors de la négociation.
- Les options sur différence de taux CAP, FLOOR ou COLLAR sont valorisées selon une méthode actuarielle. Dans le cas d'options d'une durée de vie inférieure ou égale à 3 mois, les primes payées ou reçues sont lissées sur la durée restante à courir.



Méthode de comptabilisation

- Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.
- Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition frais exclus, et les sorties à leur prix de cession frais exclus.
- La commission de gestion est calculée périodiquement sur la base de l'actif net.

Le cas échéant, les frais fixes sont provisionnés dans les comptes sur la base de la dernière facture connue ou du budget annoncé. En cas d'écart de provisions, un ajustement est opéré au paiement effectif des frais.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au FCP, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement,

le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion, et les taxes diverses.

Frais facturés au FCP	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière	Actif net hors OPC gérés par la Société de Gestion	Part C : 1% TTC maximum Part I : 0,50% TTC maximum
Frais de fonctionnement et autres services (Frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité...)	Actif net	Part C : 0.10% TTC maximum Part I : 0.10% TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	4 % TTC maximum
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Actions 0,70 % maximum du montant de la transaction. Obligations 0,30 % maximum du montant de la transaction. Futures/options Montant maximum de 5€ par contrat
Commission de surperformance	Actif net	Part C : 20 % au-dessus de l'indice de référence €STR + 2% si la performance est positive. Part I : 20 % au-dessus de l'indice de référence €STR + 2,5 % si la performance est positive.

Prestataire percevant les commissions de mouvement :

La société de gestion.

Devise de comptabilité

La devise de comptabilité est l'Euro.



Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (*Non certifiés par le commissaire aux comptes*)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Parts C : Capitalisation intégrale des sommes distribuables (résultat net et plus-values réalisées).

Parts I : Capitalisation intégrale des sommes distribuables (résultat net et plus-values réalisées).



28.06.2024

30.06.2023

Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	999 214 596,22	1 007 938 253,60
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	152 324 149,85	60 739 866,51
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-100 370 482,27	-108 540 634,08
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	22 639 281,92	19 712 952,93
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-26 156 513,99	-54 981 767,58
Plus-values réalisées sur contrats financiers	742 015,00	3 122 600,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-3 626 977,18	-13 039 873,15
Frais de transaction	-1 509 367,47	-1 735 144,25
Défenses de change	1 947 242,90	-5 100 868,24
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	71 645 763,10	79 830 686,97
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	74 760 327,07	3 114 563,97
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	3 114 563,97	-76 716 123,00
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	1 253 623,33	-6 805 930,00
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	699 943,33	-553 680,00
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-553 680,00	6 252 250,00
Distribution de l'exercice précédent sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice précédent sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	16 354 470,72	18 074 453,51
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	1 134 457 802,13	999 214 596,22

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste “Obligations et valeurs assimilées” par nature d’instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	368 803 880,51	51 613 898,77
Obligations à taux variable	347 929 219,24	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste “Titres de créances” par nature juridique ou économique d’instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste “Opérations de cession sur instruments financiers” par nature d’instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à reméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	9 365 625,00	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	50 000 000,00
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	420 417 779,28	-	347 929 219,24	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	53 755 069,04
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	1 988 867,49
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	14 581 750,00	47 508 712,96	109 244 496,46	597 012 039,10
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	53 755 069,04	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 988 867,49	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	CHF	DKK	Autres devises
Actif	-	-	-	-
Dépôts				
Actions et valeurs assimilées	104 585 481,77	11 935 754,74	6 243 054,77	8 143 724,55
Obligations et valeurs assimilées	33 826 706,79	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	1 770 357,48	-	-	-
Comptes financiers	-	530 286,41	-	137 510,40
Autres actifs	-	-	-	-
Passif	-	-	-	-
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	2 660 273,98	-	-	-
Comptes financiers	1 963 851,58	-	-	-
Hors-bilan	-	-	-	-
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créesances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créesances	14 353 846,56
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créesances :	
Ventes règlements différés	11 015 939,22
Dépôts de garantie (versés)	2 211 426,97
Souscription à recevoir	870 438,68
Coupons à recevoir	256 041,69
-	-
Autres opérations	-
Dettes	14 067 888,38
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Achats règlements différés	7 126 979,30
Frais provisionnés	6 809 600,76
Rachat à payer	80 308,32
Débiteurs et crébiteurs divers	51 000,00
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
Catégorie de part émise / rachetée pendant l'exercice :	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
PART C / FR0010902726	96 841,434	147 690 183,95	60 847,406	91 334 182,62
PART I / FR0013228335	4 080,41	4 633 965,90	7 768,177	9 036 299,65
Commission de souscription / rachat par catégorie de part :		Montant		Montant
PART C / FR0010902726		54 468,14		-
PART I / FR0013228335		1 509,71		-
Rétrocessions par catégorie de part :		Montant		Montant
PART C / FR0010902726		54 468,14		-
PART I / FR0013228335		1 509,71		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie de part :		Montant		Montant
PART C / FR0010902726		-		-
PART I / FR0013228335		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie de part :	
PART C / FR0010902726	0,91
PART I / FR0013228335	0,47
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	Montant
Catégorie de part :	
PART C / FR0010902726	5 801 149,06
PART I / FR0013228335	187 002,54
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

3.8. Engagements reçus et donnés

- 3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital néant
 3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés néant

3.9. Autres informations

- 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)
- Autres opérations temporaires

- 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions
- obligations
- titres de créances
- autres instruments financiers

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions
- obligations
- titres de créances
- autres instruments financiers

- 3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- | | |
|---------------------------------|----------------------|
| - opc | 95 351 769,10 |
| - autres instruments financiers | 1 875 603,42 |

3.10. Tableau d'affectation du résultat (*En devise de comptabilité de l'Opc*)

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie de part	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

	28.06.2024	30.06.2023
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	16 830 861,35	17 677 308,20
Total	16 830 861,35	17 677 308,20
 PART C / FR0010902726	28.06.2024	30.06.2023
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	16 313 899,57	17 026 574,53
Total	16 313 899,57	17 026 574,53
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
 PART I / FR0013228335	28.06.2024	30.06.2023
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	516 961,78	650 733,67
Total	516 961,78	650 733,67
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes*(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

	28.06.2024	30.06.2023
	EUR	EUR
Affectation des plus et moins-values nettes		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-8 100 953,46	-45 913 694,20
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-8 100 953,46	-45 913 694,20
 PART C / FR0010902726		
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-7 903 882,68	-44 554 645,19
Total	-7 903 882,68	-44 554 645,19
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
 PART I / FR0013228335		
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-197 070,78	-1 359 049,01
Total	-197 070,78	-1 359 049,01
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Date de création du Fonds : XXXXX

Devise

EUR	28.06.2024	30.06.2023	30.06.2022	30.06.2021	30.06.2020
Actif net	1 134 457 802,13	999 214 596,22	1 007 938 253,60	1 040 427 811,65	995 350 656,96

PART C / FR0010902726

Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR

	28.06.2024	30.06.2023	30.06.2022	30.06.2021	30.06.2020
Nombre de parts en circulation	707 862,03	671 868,002	698 790,66	687 044,319	714 486,201
Valeur liquidative	1 563,53	1 443,12	1 388,23	1 492,78	1 335,59
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique)⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	11,88	-40,97	85,84	17,37	8,00

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

PART I / FR0013228335

Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR

	28.06.2024	30.06.2023	30.06.2022	30.06.2021	30.06.2020
Nombre de parts en circulation	22 508,384	26 196,151	34 950,754	12 778,709	39 778,709
Valeur liquidative	1 230,35	1 130,93	1 083,00	1 159,51	1 032,96

Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)

Distribution unitaire (y compris acomptes)*

Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique)⁽¹⁾

Capitalisation unitaire*

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 28.06.2024

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
<i>Action</i>						
CH0012221716	ABB LTD-NOM	PROPRE	40 000,00	2 073 412,60	CHF	0,18
IE00B4BNMY34	ACCENTURE SHS CLASS A	PROPRE	3 800,00	1 075 771,40	USD	0,09
US00724F1012	ADOBE INC	PROPRE	3 000,00	1 555 045,49	USD	0,14
FR0000120073	AIR LIQUIDE	PROPRE	32 176,00	5 189 345,28	EUR	0,46
DE0008404005	ALLIANZ SE-NOM	PROPRE	16 200,00	4 203 900,00	EUR	0,37
US02079K1079	ALPHABET INC SHS C	PROPRE	50 666,00	8 671 012,57	USD	0,76
US0231351067	AMAZON.COM INC	PROPRE	26 000,00	4 688 126,90	USD	0,41
US0304201033	AMERICAN WATER WORKS	PROPRE	8 700,00	1 048 464,66	USD	0,09
US0378331005	APPLE INC	PROPRE	48 000,00	9 432 946,12	USD	0,83
GB0000536739	ASHTEAD GROUP	PROPRE	32 589,00	2 030 254,15	GBP	0,18
NL0010273215	ASML HOLDING N.V.	PROPRE	4 500,00	4 338 900,00	EUR	0,38
SE0007100581	ASSA ABLOY AB	PROPRE	60 489,00	1 596 696,42	SEK	0,14
GB0009895292	ASTRAZENECA PLC	PROPRE	9 900,00	1 442 759,92	GBP	0,13
US0530151036	AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	PROPRE	4 827,00	1 075 023,68	USD	0,09
FR0000120628	AXA SA	PROPRE	105 636,00	3 229 292,52	EUR	0,28
ES0113900J37	BANCO SANTANDER SA	PROPRE	713 783,00	3 091 037,28	EUR	0,27
US0605051046	BANK OF AMERICA CORP	PROPRE	72 500,00	2 690 296,24	USD	0,24
FR0000131104	BNP PARIBAS	PROPRE	50 000,00	2 976 500,00	EUR	0,26
FR001400AJ45	CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	PROPRE	48 072,00	1 735 879,92	EUR	0,15
US22160K1051	COSTCO WHOLESALE	PROPRE	2 574,00	2 041 403,55	USD	0,18
IE0001827041	CRH PLC	PROPRE	16 893,00	1 174 749,40	GBP	0,10
FR0014003TT8	DASSAULT SYSTEMES SE	PROPRE	35 000,00	1 235 500,00	EUR	0,11
US2566771059	DOLLAR GENERAL	PROPRE	7 100,00	875 981,34	USD	0,08
FR0010908533	EDENRED	PROPRE	16 000,00	630 560,00	EUR	0,06
US28176E1082	EDWARDS LIFESCIENCES	PROPRE	22 045,00	1 899 973,55	USD	0,17

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US5324571083	ELI LILLY & CO	PROPRE	2 963,00	2 503 047,30	USD	0,22
NO0010096985	EQUINOR ASA	PROPRE	71 306,00	1 899 264,66	NOK	0,17
FR0000121667	ESSILOR LUXOTTICA SA	PROPRE	16 820,00	3 384 184,00	EUR	0,30
US30231G1022	EXXON MOBIL CORP	PROPRE	35 000,00	3 759 458,83	USD	0,33
US34959E1091	FORTINET	PROPRE	17 000,00	955 997,20	USD	0,08
US3696043013	GE AEROSPACE	PROPRE	4 800,00	711 972,01	USD	0,06
US36828A1016	GE VERNONA INC	PROPRE	425,00	68 011,90	USD	0,01
CH0010645932	GIVAUDAN N	PROPRE	284,00	1 256 258,76	CHF	0,11
FR0000052292	HERMES INTERNATIONAL	PROPRE	1 440,00	3 081 600,00	EUR	0,27
US4370761029	HOME DEPOT INC	PROPRE	10 250,00	3 292 241,66	USD	0,29
ES0144580Y14	IBERDROLA SA	PROPRE	131 461,00	1 592 650,02	EUR	0,14
NL0010801007	IMCD B.V	PROPRE	10 000,00	1 293 000,00	EUR	0,11
US4592001014	INTL BUSINESS MACHINES CORP	PROPRE	12 000,00	1 936 459,06	USD	0,17
US4612021034	INTUIT	PROPRE	4 000,00	2 452 848,15	USD	0,22
US46982L1089	JACOBS SOLUTIONS INC	PROPRE	8 914,00	1 162 001,34	USD	0,10
US4781601046	JOHNSON & JOHNSON	PROPRE	16 000,00	2 182 001,40	USD	0,19
US46625H1005	JP MORGAN CHASE & CO	PROPRE	24 146,00	4 556 818,25	USD	0,40
FR0000121485	KERING	PROPRE	2 700,00	913 950,00	EUR	0,08
NL0011794037	KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	PROPRE	115 100,00	3 175 609,00	EUR	0,28
IE000S9YS762	LINDE PLC	PROPRE	5 510,00	2 261 304,00	EUR	0,20
FR0000120321	LOREAL SA	PROPRE	8 317,00	3 410 385,85	EUR	0,30
FR0000121014	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	PROPRE	7 740,00	5 523 264,00	EUR	0,49
US5717481023	MARSH & MCLENNAN COMPANIES	PROPRE	12 079,00	2 374 888,62	USD	0,21
US5801351017	MC DONALD'S CORP	PROPRE	4 000,00	951 117,33	USD	0,08
US58933Y1055	MERCK AND CO INC	PROPRE	18 000,00	2 079 216,24	USD	0,18
DE0006599905	MERCK KGAA	PROPRE	7 440,00	1 151 340,00	EUR	0,10
US5926881054	METTLER TOLEDO INTERNATIONAL INC	PROPRE	1 423,00	1 855 629,18	USD	0,16
US5949181045	MICROSOFT CORP	PROPRE	25 000,00	10 425 705,62	USD	0,92
DE0008430026	MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	PROPRE	9 517,00	4 444 439,00	EUR	0,39
CH0038863350	NESTLE SA	PROPRE	38 880,00	3 702 895,59	CHF	0,33

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US65339F1012	NEXTERA ENERGY INC	PROPRE	13 400,00	885 331,47	USD	0,08
US6541061031	NIKE INC -B-	PROPRE	8 250,00	580 174,95	USD	0,05
DK0062498333	NOVO NORDISK AS	PROPRE	46 298,00	6 243 054,77	DKK	0,55
US67066G1040	NVIDIA CORP	PROPRE	21 000,00	2 420 657,80	USD	0,21
US7134481081	PEPSICO INC	PROPRE	13 536,00	2 083 034,74	USD	0,18
FR0000120693	PERNOD RICARD	PROPRE	7 000,00	886 900,00	EUR	0,08
US74340W1036	PROLOGIS REIT	PROPRE	13 000,00	1 362 285,98	USD	0,12
US74762E1029	QUANTA SERVICES	PROPRE	5 257,00	1 246 327,16	USD	0,11
CH0012032048	ROCHE HOLDING LTD	PROPRE	13 050,00	3 380 899,23	CHF	0,30
US79466L3024	SALESFORCE.COM	PROPRE	6 600,00	1 583 261,02	USD	0,14
FR0000120578	SANOFI	PROPRE	28 938,00	2 602 683,72	EUR	0,23
DE0007164600	SAP SE	PROPRE	10 000,00	1 895 200,00	EUR	0,17
FR0000121972	SCHNEIDER ELECTRIC SA	PROPRE	11 950,00	2 680 385,00	EUR	0,24
DE0007236101	SIEMENS AG-NOM	PROPRE	15 500,00	2 692 660,00	EUR	0,24
CH0418792922	SIKA LTD	PROPRE	5 700,00	1 522 288,56	CHF	0,13
AN8068571086	SLB	PROPRE	21 654,00	953 240,70	USD	0,08
NL0014559478	TECHNIP ENERGIES NV	PROPRE	50 000,00	1 047 000,00	EUR	0,09
FR0000051807	TELEPERFORMANCE SE	PROPRE	8 147,00	801 175,98	EUR	0,07
US8725901040	T-MOBILE US INC	PROPRE	7 238,00	1 189 821,17	USD	0,10
FR0000120271	TOTAL ENERGIES SE	PROPRE	49 000,00	3 054 170,00	EUR	0,27
US9078181081	UNION PACIFIC CORP	PROPRE	8 800,00	1 857 791,46	USD	0,16
US9113121068	UNITED PARCEL SERVICE-B	PROPRE	15 500,00	1 979 169,58	USD	0,17
US91324P1021	UNITEDHEALTH GROUP	PROPRE	5 500,00	2 613 417,31	USD	0,23
FR0000124141	VEOLIA ENVIRONNEMENT	PROPRE	70 586,00	1 970 761,12	EUR	0,17
US92826C8394	VISA INC-A	PROPRE	17 520,00	4 290 622,25	USD	0,38
US9311421039	WALMART INC	PROPRE	44 394,00	2 804 681,82	USD	0,25
US2546871060	WALT DISNEY CO/THE	PROPRE	12 093,00	1 120 330,27	USD	0,10
US94106L1098	WASTE MANAGEMENT INC	PROPRE	6 500,00	1 293 874,50	USD	0,11
NL0000395903	WOLTERS KLUWER CVA	PROPRE	15 850,00	2 453 580,00	EUR	0,22
Total Action				207 855 172,52		18,32

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Obligation						
FR001400CHR4	ABEILLE VIE 6.25% 09/09/2033	PROPRE	5 000 000,00	5 758 536,07	EUR	0,51
XS2637967139	ABN AMRO BANK NV 5.5% 21/09/2033	PROPRE	5 000 000,00	5 406 739,34	EUR	0,48
FR001400L5X1	ACCOR SA VAR PERPETUAL	PROPRE	8 000 000,00	8 812 541,37	EUR	0,78
XS2388141892	ADECCO INT FINANCIAL SVS VAR 21/03/2082	PROPRE	1 500 000,00	1 354 337,88	EUR	0,12
FR001400DCB7	AGENCE FRANCAISE DEVELOP 3.40% 25/02/2033	PROPRE	11 500 000,00	11 692 860,03	EUR	1,03
XS2823235085	AIB GROUP PLC VAR 20/05/2035	PROPRE	2 000 000,00	1 996 377,26	EUR	0,18
DE000A3E5TR0	ALLIANZ SE VAR PERP	PROPRE	10 000 000,00	7 599 476,71	EUR	0,67
XS2622275969	AMERICAN TOWER CORP 4.625% 16/05/2031	PROPRE	8 000 000,00	8 325 003,84	EUR	0,73
XS2609970848	ASSICURAZIONI GENERALI 5.399% 20/04/2033	PROPRE	12 286 000,00	13 100 168,65	EUR	1,15
XS2636745882	AUTOSTRADE PER L ITALIA 5.125% 14/06/2033	PROPRE	8 000 000,00	8 328 859,18	EUR	0,73
XS2737652474	AXA SA VAR PERP 31/12/2099	PROPRE	3 000 000,00	3 163 209,23	EUR	0,28
XS2610457967	AXA SA VAR 11/07/2043	PROPRE	10 000 000,00	11 098 675,41	EUR	0,98
XS2638924709	BANCO BILBAO VIZCAYA ARG VAR PERPETUAL	PROPRE	8 000 000,00	8 526 427,17	EUR	0,75
XS2762369549	BANCO BILBAO VIZCAYA REG VAR 08/02/2036	PROPRE	4 500 000,00	4 620 120,86	EUR	0,41
XS2583203950	BANCO DE SABADELL SA VAR 07/02/2029	PROPRE	5 000 000,00	5 296 663,11	EUR	0,47
XS2791973642	BANCO DE SABADELL SA VAR 27/06/2034	PROPRE	6 000 000,00	6 043 392,33	EUR	0,53
XS2102912966	BANCO SANTANDER SA PERP	PROPRE	10 000 000,00	9 694 251,92	EUR	0,85
XS2817323749	BANCO SANTANDER VAR PERP 31/12/2099	PROPRE	4 200 000,00	4 254 807,26	EUR	0,38
XS2817924660	BANK OF IRELAND GROUP VAR 10/08/2034	PROPRE	1 500 000,00	1 508 727,62	EUR	0,13
FR001400N618	BANQ FED CRD MUTUEL 3.75% 03/02/2034	PROPRE	5 000 000,00	5 052 977,14	EUR	0,45
FR0014006KD4	BANQUE FED CRED MUTUEL 1.125% 19/11/2031	PROPRE	5 200 000,00	4 191 650,95	EUR	0,37
FR001400N3I5	BANQUE FED CRED MUTUEL 4.375% 11/01/2034	PROPRE	5 000 000,00	4 992 848,22	EUR	0,44
XS2772465469	BARCLAYS BANK PLC 27/05/2027	PROPRE	900 000,00	798 684,39	USD	0,07
XS2739054489	BARCLAYS PLC VAR 31/01/2033	PROPRE	8 000 000,00	8 326 420,02	EUR	0,73
XS2815894154	BARCLAYS PLC 0% 08/05/2035	PROPRE	2 000 000,00	2 016 100,55	EUR	0,18
BE6352800765	BARRY CALLEBAUT SVCS 4% 14/06/2029	PROPRE	2 500 000,00	2 511 806,51	EUR	0,22
XS2740848556	BNP PARIBAS ISSUANCE B V 05/07/2029	PROPRE	2 500 000,00	2 309 540,47	USD	0,20
XS2741429018	BNP PARIBAS ISSUANCE BV 04/07/2029	PROPRE	1 000 000,00	971 500,00	EUR	0,09
XS2832222926	BNP PARIBAS ISSUANCE BV 07/06/2027	PROPRE	2 000 000,00	1 930 600,00	EUR	0,17

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS2531611320	BNP PARIBAS ISSUANCE BV 14/07/2026	PROPRE	7 000 000,00	6 684 300,00	EUR	0,59
XS2615044216	BNP PARIBAS ISSUANCE BV 29/09/2026	PROPRE	850 000,00	842 350,00	EUR	0,07
XS2647411227	BNP PARIBAS ISSUANCE 08/01/2029	PROPRE	2 000 000,00	2 088 800,00	EUR	0,18
XS2705255987	BNP PARIBAS ISSUANCE 08/01/2029	PROPRE	2 000 000,00	1 886 634,01	USD	0,17
XS2576648054	BNP PARIBAS ISSUANCE 17/08/2026	PROPRE	1 500 000,00	1 570 050,00	EUR	0,14
USF1067PAC08	BNP PARIBAS PERPETUAL	PROPRE	5 000 000,00	4 853 242,36	USD	0,43
XS2695112909	BNP PARIBAS SA 25/01/2027	PROPRE	500 000,00	478 889,67	USD	0,04
XS2638617873	BNP PARIBAS 08/01/2029	PROPRE	2 000 000,00	2 870 616,67	EUR	0,25
FR001400NV51	BNP PARIBAS 4.09% 13/02/2034	PROPRE	10 000 000,00	10 216 839,34	EUR	0,90
XS2776512035	BOOKING HOLDINGS INC 3.75% 01/03/2036	PROPRE	5 000 000,00	4 972 384,93	EUR	0,44
XS2193662728	BP CAPITAL MARKETS PLC VAR PERP	PROPRE	3 000 000,00	2 880 819,45	EUR	0,25
FR0014008PK4	BPCE SA VAR 02/03/2029	PROPRE	10 000 000,00	9 276 015,07	EUR	0,82
FR001400FB22	BPCE SA VAR 25/01/2035	PROPRE	5 000 000,00	5 214 871,72	EUR	0,46
ES0840609053	CAIXABANK SA VAR PERPTUAL 31/12/2099	PROPRE	7 000 000,00	7 406 503,42	EUR	0,65
XS2796660038	CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE CANADA 10/04/2028	PROPRE	2 500 000,00	2 515 500,00	EUR	0,22
XS2809352045	CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE 03/05/2027	PROPRE	1 000 000,00	1 011 600,00	EUR	0,09
XS2793368874	CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE 05/04/2027	PROPRE	300 000,00	288 481,46	USD	0,03
XS2831197269	CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE 08/06/2027	PROPRE	2 000 000,00	1 828 598,09	USD	0,16
XS2699910035	CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE 12/10/2026	PROPRE	1 300 000,00	1 318 590,00	EUR	0,12
XS2797445942	CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE 13/04/2027	PROPRE	1 000 000,00	967 000,00	EUR	0,09
XS2843275434	CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE 24/06/2027	PROPRE	1 000 000,00	924 655,94	USD	0,08
XS2843277059	CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE 24/06/2027	PROPRE	1 000 000,00	912 526,24	USD	0,08
XS2824049154	CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE 28/05/2027	PROPRE	900 000,00	804 646,61	USD	0,07
XS2750481603	CANADIAN IMPERIAL BANK 25/01/2027	PROPRE	490 000,00	493 724,00	EUR	0,04
XS2808538875	CANADIAN IMPERICAL BANK OF COMMERCE 04/05/2027	PROPRE	1 000 000,00	964 590,62	USD	0,09
FR0014002QG3	CARMILA SA 1.625% 01/04/2029	PROPRE	12 000 000,00	10 719 070,68	EUR	0,94
USP2253TJT71	CEMEX SAB DE CV VAR PERPETUAL	PROPRE	4 400 000,00	4 403 567,74	USD	0,39
XS1964617879	CEMEX SAB DE CV 3.125% 19/03/2026	PROPRE	1 000 000,00	993 690,97	EUR	0,09
XS2413837415	CITIGROUP GLOBAL MARKETS FUNDING LUXEMBOURG S C A	PROPRE	2 000 000,00	2 023 200,00	EUR	0,18
FR3CIBFS1489	CITIGROUP GLOBAL MARKETS FUNDING LUXEMBOURG SCA 28/06/2028	PROPRE	2 000 000,00	1 972 800,00	EUR	0,17

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS2536362622	CITIGROUP INC VAR 22/09/2033	PROPRE	5 000 000,00	5 234 936,61	EUR	0,46
FR0013336534	CNP ASSURA VAR PERP	PROPRE	8 000 000,00	7 645 031,26	EUR	0,67
FR0013463775	CNP ASSURANCES VAR 27/07/2050	PROPRE	4 500 000,00	3 983 372,46	EUR	0,35
XS2456432413	CO OPERATIVE RABOBANK UA VAR PERPETUAL	PROPRE	8 000 000,00	7 506 156,72	EUR	0,66
FR001400M8W6	COFACE SA 5.75% 28/11/2033	PROPRE	6 000 000,00	6 587 349,18	EUR	0,58
FR001400CSY7	COFACE SA 6% 22/09/2032	PROPRE	2 000 000,00	2 242 774,75	EUR	0,20
XS2831094706	COMMONWEALTH BANK AUST VAR 04/06/2034	PROPRE	6 500 000,00	6 543 631,56	EUR	0,58
FR2CIBFS4575	CREDIT AGRICOLE CIB FIN 12/01/2027	PROPRE	1 200 000,00	1 195 200,00	EUR	0,11
FR2CIBFS9517	CREDIT AGRICOLE CIB FINANCIAL SOLUTIONS 30/04/2027	PROPRE	1 225 000,00	1 222 795,00	EUR	0,11
FR3CIBFS0622	CREDIT AGRICOLE CIB FINANCIAL SOLUTIONS 30/05/2028	PROPRE	1 500 000,00	1 478 250,00	EUR	0,13
FR0013533999	CREDIT AGRICOLE SA VAR PERPETUAL	PROPRE	7 000 000,00	6 488 987,83	EUR	0,57
FR001400KDS4	CREDIT AGRICOLE SA VAR 28/08/2033	PROPRE	5 000 000,00	5 441 772,13	EUR	0,48
FR2CIBFS2348	CREDIT AGRICOLE 19/10/2026	PROPRE	500 000,00	509 100,00	EUR	0,04
FR2CIBFS9137	CREDIT AGRICOLE 23/04/2027	PROPRE	1 000 000,00	945 089,81	USD	0,08
XS2438470952	CREDIT SUISSE AG 15/03/2027	PROPRE	3 000 000,00	3 034 800,00	EUR	0,27
XS2472429377	CREDIT SUISSE AG 19/05/2025	PROPRE	7 000 000,00	7 084 000,00	EUR	0,62
FR001400N8H6	CTE CO TRANSP ELEC 3.75% 17/01/2036	PROPRE	5 000 000,00	4 975 403,28	EUR	0,44
XS2802883731	DUFRY ONE BV 4.75% 18/04/2031	PROPRE	4 667 000,00	4 688 486,35	EUR	0,41
XS2783118131	EASYJET PLC 3.75% 20/03/2031	PROPRE	3 000 000,00	2 980 964,79	EUR	0,26
FR0011401751	EDF TF/TV PERPETUAL	PROPRE	6 900 000,00	7 055 270,55	EUR	0,62
PTEDP4OM0025	EDP ENERGIAS DE PORTUGAL VAR 23/4/2083	PROPRE	5 000 000,00	5 272 937,67	EUR	0,46
XS2848960683	EL CORTE INGLES SA 4.25% 26/06/2031	PROPRE	3 000 000,00	3 002 485,89	EUR	0,26
FR001400FDB0	ELECTRICITE DE FRANCE SA 4.25% 25/01/2032	PROPRE	5 000 000,00	5 173 465,57	EUR	0,46
FR001400KWR6	ELO SACA 6% 22/03/2029	PROPRE	7 000 000,00	7 000 609,86	EUR	0,62
XS2589260723	ENEL FINANCE INTL NA 4% 20/02/2031	PROPRE	3 692 000,00	3 802 928,06	EUR	0,34
XS2312746345	ENEL SPA VAR PERPETUAL	PROPRE	5 000 000,00	4 208 281,97	EUR	0,37
XS2770512064	ENEL SPA VAR PERPTUAL	PROPRE	2 500 000,00	2 498 687,33	EUR	0,22
PTEDPZOM0011	ENERGIAS DE PORTUGAL SA VAR 29/05/22054	PROPRE	3 500 000,00	3 497 531,30	EUR	0,31
PTEDPUOM0008	ENERGIAS DE PORTUGAL SA 3.875% 26/06/2028	PROPRE	1 200 000,00	1 210 388,38	EUR	0,11
FR001400QOK5	ENGIE SA VAR PERPETUAL	PROPRE	5 000 000,00	4 981 862,33	EUR	0,44

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR001400HZE3	ERAMET SA 7% 22/05/2028	PROPRE	1 000 000,00	1 035 913,01	EUR	0,09
FR001400QC85	ERAMET 6.5% 30/11/2029	PROPRE	3 300 000,00	3 338 183,16	EUR	0,29
XS2343114687	EUROFINS SCIENTIFIC SE 0.875% 19/05/2031	PROPRE	3 000 000,00	2 354 354,38	EUR	0,21
XS2491664137	EUROFINS SCIENTIFIC SE 4% 06/07/2029	PROPRE	3 000 000,00	3 040 208,52	EUR	0,27
EU000A3K4DW8	EUROPEAN UNION 2.75% 04/02/2033	PROPRE	5 000 000,00	4 939 626,78	EUR	0,44
XS2627121507	FERROVIE DELLO STATO 4.5% 23/05/2033	PROPRE	5 000 000,00	5 227 357,53	EUR	0,46
PTGGDDOM0008	FLOENE ENRGIAS SA 4.875% 03/07/2028	PROPRE	6 700 000,00	7 204 823,58	EUR	0,64
XS2767246908	FORD MOTOR CREDIT CO LLC 4.44% 14/02/2030	PROPRE	2 500 000,00	2 560 203,21	EUR	0,23
XS2764790833	FORTIVE CORPORATION 3.7% 15/08/2029	PROPRE	3 750 000,00	3 795 498,77	EUR	0,33
XS2774391580	FORVIA SE 5.125% 15/06/2029	PROPRE	7 300 000,00	7 333 362,01	EUR	0,65
XS2466485906	GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL 06/05/2025	PROPRE	7 500 000,00	7 497 750,00	EUR	0,66
XS2403681294	GOLDMAN SACHS INTL PARIS 02/12/2025	PROPRE	750 000,00	745 800,00	EUR	0,07
DE000A383EL9	HOCHTIEF AKTIENGESELLSCH 4.25% 31/05/2030	PROPRE	3 000 000,00	3 029 598,08	EUR	0,27
FR001400GFJ6	HSBC BANK PLC 16/03/2026	PROPRE	3 000 000,00	3 063 300,00	EUR	0,27
XS2804792500	HSBC BANK PLC 19/04/2027	PROPRE	1 000 000,00	1 026 800,00	EUR	0,09
XS2809352391	HSBC BANK PLC 26/04/2027	PROPRE	1 000 000,00	952 834,15	USD	0,08
FR001400NU03	HSBC CONTINENTAL EUROPE 09/02/2027	PROPRE	2 000 000,00	1 996 000,00	EUR	0,18
FR001400K9X4	HSBC CONTINENTAL EUROPE 14/08/2026	PROPRE	3 500 000,00	3 762 850,00	EUR	0,33
FR001400R2B8	HSBC CONTINENTAL EUROPE 27/06/2028	PROPRE	2 500 000,00	2 500 000,00	EUR	0,22
XS2788605660	HSBC HOLDINGS PLC VAR 22/03/2035	PROPRE	7 600 000,00	7 712 191,20	EUR	0,68
XS2580221658	IBERDROLA FINANZAS SAU VAR PERP	PROPRE	9 000 000,00	9 548 878,28	EUR	0,84
FR001400MLX3	ILIAD SA 5.37% 15/02/2029	PROPRE	2 000 000,00	2 094 233,06	EUR	0,18
FR0014003GX7	IMERYS SA 1% 15/07/2031	PROPRE	4 700 000,00	3 825 352,60	EUR	0,34
XS2818300407	ING GROEP NV VAR 15/08/2034	PROPRE	4 000 000,00	4 006 590,82	EUR	0,35
XS2350756446	ING GROUEP NV VAR 09/06/2032	PROPRE	9 000 000,00	8 180 562,33	EUR	0,72
XS1548475968	INTESA SANPAOLO SPA VAR PERPETUAL	PROPRE	4 000 000,00	4 258 495,16	EUR	0,38
XS2824056522	INTESA SANPAOLO SPA VAR PERPETUAL 31/12/2099	PROPRE	7 000 000,00	7 010 528,31	EUR	0,62
XS2243298069	INTESA SANPAOLO SPA 2.925% 14/10/2030	PROPRE	6 500 000,00	6 099 525,41	EUR	0,54
IE00BFZRPZ02	IRELAND 1.3% 15/05/2033	PROPRE	9 000 000,00	7 925 576,30	EUR	0,70
IT0005560948	ITALIAN REPUBLIC 4.2% 01/03/2034	PROPRE	5 000 000,00	5 150 540,22	EUR	0,45

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS2653449681	J P MORGAN 19/11/2026	PROPRE	1 000 000,00	1 019 100,00	EUR	0,09
XS2728931796	JP MORGAN STRUCTURED PRODUCTS BV 19/04/2027	PROPRE	400 000,00	377 513,41	USD	0,03
XS2728975819	JP MORGAN STRUCTURED PRODUCTS BV 22/03/2027	PROPRE	1 500 000,00	1 507 800,00	EUR	0,13
XS2728986006	JP MORGAN STRUCTURED PRODUCTS BV 29/03/2027	PROPRE	1 000 000,00	946 489,39	USD	0,08
BE0002914951	KBC GROUP NV VAR 25/4/2033	PROPRE	7 000 000,00	7 173 615,34	EUR	0,63
XS2486270858	KONINKLIJKE KPN NV VAR PERPETUAL	PROPRE	5 300 000,00	5 719 618,38	EUR	0,50
FR0013461795	LA BANQUE POSTALE VAR PRP	PROPRE	4 000 000,00	3 671 511,41	EUR	0,32
FR0013455854	LA MONDIALE VARIABLE PERPETUAL	PROPRE	9 600 000,00	9 074 284,33	EUR	0,80
FR0013331949	LA POSTE SA VAR PERP 31/12/2099	PROPRE	11 400 000,00	11 231 898,90	EUR	0,99
XS2777367645	LKQ DUTCH BOND BV 4.125% 13/03/2031	PROPRE	4 000 000,00	4 044 418,08	EUR	0,36
XS1799641045	LKQ EURO HDG BV 4.125% 01/04/2028	PROPRE	3 217 000,00	3 257 235,29	EUR	0,29
XS2815980664	LLOYDS BANKING GROUP PLC VAR 14/05/2032	PROPRE	2 500 000,00	2 507 480,14	EUR	0,22
XS1043545059	LLOYDS BANKING GROUP TF/TV PERPETUAL	PROPRE	5 000 000,00	4 941 010,73	EUR	0,44
XS2753547673	LOGICOR FINANCING SARL 4.625% 25/07/2028	PROPRE	5 000 000,00	5 134 511,07	EUR	0,45
XS2332552541	LOUIS DREYFUS CO BV 1.625% 28/04/2028	PROPRE	3 000 000,00	2 786 501,51	EUR	0,25
XS2618428077	LOXAM SAS 6.375% 15/05/2028	PROPRE	2 900 000,00	3 010 882,13	EUR	0,27
XS2732357525	LOXAM SAS 6.375% 31/05/2029	PROPRE	2 000 000,00	2 070 840,83	EUR	0,18
FRIP00000FR4	MORGAN STANLEY AND CO INTERNAT PLC 23/04/2027	PROPRE	400 000,00	367 063,21	USD	0,03
FRIP00000D96	MORGAN STANLEY AND CO INTERNATIONAL PLC 28/03/2029	PROPRE	500 000,00	500 000,00	EUR	0,04
XS2292263121	MORGAN STANLEY VAR 07/02/2031	PROPRE	6 400 000,00	5 348 112,44	EUR	0,47
XS2548081053	MORGAN STANLEY VAR 25/01/2034	PROPRE	1 000 000,00	1 107 164,26	EUR	0,10
XS2221845683	MUNICH RE VAR 26/05/2041	PROPRE	5 000 000,00	4 187 785,62	EUR	0,37
FR0014003XY0	MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERCANTS VAR PERPETUAL	PROPRE	3 000 000,00	2 468 675,74	EUR	0,22
XS2307853098	NATWEST GROUP PLC VAR 26/02/2030	PROPRE	5 000 000,00	4 358 632,79	EUR	0,38
FR001400OL29	NEXANS SA 4.25% 11/03/2030	PROPRE	5 000 000,00	5 019 937,67	EUR	0,44
XS2488809612	NOKIA CORP 4.375% 21/08/2031	PROPRE	4 750 000,00	4 998 012,81	EUR	0,44
XS2224439385	OMV AG VAR PERP	PROPRE	4 000 000,00	3 915 253,33	EUR	0,35
XS2847641961	PIRELLI & C SPA 3.875% 02/07/2029	PROPRE	2 000 000,00	1 995 220,00	EUR	0,18
BE0002977586	PROXIMUS SADP 4.125% 17/11/2033	PROPRE	4 000 000,00	4 238 746,89	EUR	0,37
XS2579050639	QUEBEC 3% 24/01/2033	PROPRE	5 000 000,00	4 982 373,77	EUR	0,44

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0013459765	RCI BANQUE SA VAR 1802/2030	PROPRE	3 000 000,00	2 983 477,13	EUR	0,26
FR001400P3E2	RCI BANQUE SA 4.125% 04/04/2031	PROPRE	3 500 000,00	3 515 673,77	EUR	0,31
FR001400J150	RTE RESEAU DE TRANSPORT 3.75% 04/07/2035	PROPRE	7 000 000,00	7 228 585,57	EUR	0,64
FR001400N277	SCHNEIDER ELECTRIC SE 3% 10/01/2031	PROPRE	4 000 000,00	3 976 489,18	EUR	0,35
XS2661068234	SERVICIOS MEDIO AMBIETE 5.25% 30/10/2029	PROPRE	7 750 000,00	8 471 810,86	EUR	0,75
XS2010028343	SES SA VAR PERP 31/12/2099	PROPRE	5 000 000,00	4 846 455,46	EUR	0,43
XS2814127010	SG ISSUER SA 06/07/2027	PROPRE	1 000 000,00	933 053,42	USD	0,08
XS2781231894	SG ISSUER SA 10/04/2029	PROPRE	500 000,00	468 600,00	EUR	0,04
XS2781232199	SG ISSUER 17/04/2029	PROPRE	500 000,00	473 950,00	EUR	0,04
XS2532473555	SMITH AND NEPHEW PLC 4.565% 11/10/2029	PROPRE	5 000 000,00	5 363 012,98	EUR	0,47
FR001400F877	SOCIETE GENERALE VAR PERPETUAL 31/12/2099	PROPRE	5 000 000,00	5 276 167,31	EUR	0,47
FR001400IDY6	SOCIETE GENERALE 5.625% 02/06/2033	PROPRE	9 000 000,00	9 419 249,59	EUR	0,83
XS2347284742	TECHNIP ENERGIES NV 1.125% 28/05/2028	PROPRE	4 000 000,00	3 628 235,07	EUR	0,32
XS2056371334	TELEFONICA EUROPE BV VAR PERPETUAL	PROPRE	3 000 000,00	2 911 594,92	EUR	0,26
XS2582389156	TELEFONICA EUROPE BV VAR PERPETUAL	PROPRE	4 000 000,00	4 237 819,73	EUR	0,37
FR001400M2F4	TELEPERFORMANCE 5.25% 22/11/2028	PROPRE	5 000 000,00	5 276 488,52	EUR	0,47
FR001400M2G2	TELEPERFORMANCE 5.75% 22/11/2031	PROPRE	4 000 000,00	4 258 976,61	EUR	0,38
XS0968972199	TELIASONERA AB 3.5% 05/09/2033	PROPRE	2 000 000,00	2 055 588,31	EUR	0,18
XS2838492101	TEREOS FINANCE GROUP I 5.875% 30/04/2030	PROPRE	4 000 000,00	4 014 709,07	EUR	0,35
XS2614623978	TRANSURBAN FINANCE CO 4.225% 26/04/2033	PROPRE	10 000 000,00	10 351 654,79	EUR	0,91
FR0014000087	UBISOFT ENTERTAINMENT SA 0.878% 24/11/2027	PROPRE	5 000 000,00	4 342 357,92	EUR	0,38
IT0005580102	UNICREDIT SPA VAR 16/04/2034	PROPRE	7 966 000,00	8 283 071,59	EUR	0,73
US91282CGM73	USA 3.5% 15/02/2033	PROPRE	10 000 000,00	8 850 605,80	USD	0,78
FR001400PAJ8	VALEO SE 4.5% 11/04/2030	PROPRE	6 000 000,00	5 946 117,53	EUR	0,52
FR00140007L3	VEOLIA ENVIRONNEMENT SA VAR PERP	PROPRE	16 000 000,00	14 471 360,00	EUR	1,28
XS2225204010	VODAFONE GROUP PLC VAR 27/08/2080	PROPRE	5 000 000,00	4 656 499,18	EUR	0,41
AT0000A37249	WIENERBERGER AG 4.875% 04/10/2028	PROPRE	3 000 000,00	3 230 878,52	EUR	0,28
FR001400KLT5	WORLDSLNE SA 4.125% 12/09/2028	PROPRE	5 000 000,00	5 135 476,23	EUR	0,45
Total Obligation				768 346 998,52		67,73

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
O.P.C.V.M.						
FR0010599399	BFT AUREUS ISR	PROPRE	96 172,00	10 851 702,26	EUR	0,96
FR0000003964	SG MONETAIRE PLUS	PROPRE	1,00	24 766,33	EUR	0,00
FR001400BQ86	29 HAUSSMANN EURO CREDIT FCP	PROPRE	22 000,00	24 109 360,00	EUR	2,13
FR001400N3V8	29 HAUSSMANN EURO OBLIGATIONS D'ETATS PART I	PROPRE	42 000,00	41 969 340,00	EUR	3,70
FR0013506367	29 HAUSSMANN FLEXIBLE MULTI-STRATEGIES I	PROPRE	11 500,00	12 185 745,00	EUR	1,07
FR0013473576	29 HAUSSMANN FLEXIBLE STRUCTURES PART I FCP	PROPRE	16 133,891	17 062 557,77	EUR	1,50
Total O.P.C.V.M.				106 203 471,36		9,36
Total Valeurs mobilières				1 082 405 642,40		95,41
Liquidités						
APPELS DE MARGES						
	APPEL DE MARGE EUR	PROPRE	-631 133,33	-631 133,33	EUR	-0,06
	APPEL MARGE EUR	PROPRE	-68 810,00	-68 810,00	EUR	-0,01
Total APPELS DE MARGES				-699 943,33		-0,06
AUTRES						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-51 000,00	-51 000,00	EUR	-0,00
Total AUTRES				-51 000,00		-0,00
BANQUE OU ATTENTE						
	ACH DIFF OP DE CAPI	PROPRE	-80 308,32	-80 308,32	EUR	-0,01
	ACH DIFF TITRES EUR	PROPRE	-4 466 705,32	-4 466 705,32	EUR	-0,39
	ACH DIFF TITRES USD	PROPRE	-2 851 148,64	-2 660 273,98	USD	-0,23
	BANQUE CHF SGP	PROPRE	510 692,33	530 286,41	CHF	0,05
	BANQUE EUR NEC	PROPRE	-25 015,91	-25 015,91	EUR	-0,00
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	53 087 272,23	53 087 272,23	EUR	4,68
	BANQUE GBP SGP	PROPRE	116 588,19	137 510,40	GBP	0,01
	BANQUE USD SGP	PROPRE	-2 104 757,93	-1 963 851,58	USD	-0,17
	SOUS RECEV EUR SGP	PROPRE	870 438,68	870 438,68	EUR	0,08
	VTE DIFF TITRES EUR	PROPRE	9 267 913,43	9 267 913,43	EUR	0,82
	VTE DIFF TITRES USD	PROPRE	1 873 446,64	1 748 025,79	USD	0,15
Total BANQUE OU ATTENTE				56 445 291,83		4,98
DEPOSIT DE GARANTIE						
	DEPOSIT OTC VERSE	PROPRE	1 523 926,97	1 523 926,97	EUR	0,13

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	687 500,00	687 500,00	EUR	0,06
Total DEPOSIT DE GARANTIE				2 211 426,97		0,19
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTADM	PROPRE	-14 405,45	-14 405,45	EUR	-0,00
	PRCOMGESTDEP	PROPRE	-41 233,86	-41 233,86	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-737 333,92	-737 333,92	EUR	-0,06
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-9 378,03	-9 378,03	EUR	-0,00
	PRCOMVARIABLE	PROPRE	-5 509 261,34	-5 509 261,34	EUR	-0,49
	PRCOMVARIABLE	PROPRE	-161 742,78	-161 742,78	EUR	-0,01
	PRCOMVARIABLEACQU	PROPRE	-291 887,72	-291 887,72	EUR	-0,03
	PRCOMVARIABLEACQU	PROPRE	-25 259,76	-25 259,76	EUR	-0,00
	PRDOCPERIOD	PROPRE	-3 800,00	-3 800,00	EUR	-0,00
	PRFRAISADM	PROPRE	-1 739,80	-1 739,80	EUR	-0,00
	PRFRAISCENTRORD	PROPRE	-9 000,00	-9 000,00	EUR	-0,00
	PRFRAISIMPRDOCU	PROPRE	-215,00	-215,00	EUR	-0,00
	PRHONOCAC	PROPRE	-4 343,10	-4 343,10	EUR	-0,00
Total FRAIS DE GESTION				-6 809 600,76		-0,60
Total Liquidités				51 096 174,71		4,50
Futures						
<i>Indices (Livraison du sous-jacent)</i>						
CF190724	CAC 40 0724	PROPRE	-125,00	68 810,00	EUR	0,01
Total Indices (Livraison du sous-jacent)				68 810,00		0,01
Total Futures				68 810,00		0,01
Derives de credit						
CDS						
CDS-00098203	CDSCLR/50,000,000.	APROT	-50 000 000,00	631 133,33	EUR	0,06
Total CDS				631 133,33		0,06
Total Derives de credit				631 133,33		0,06
Coupons						
Action						
US0530151036	AUT.DATA PROCESSIN	ACHLIG	4 827,00	4 413,77	USD	0,00
US2358511028	DANAHER CORP	ACHLIG	7 460,00	1 315,55	USD	0,00
US58933Y1055	MERCK AND CO INC	ACHLIG	18 000,00	9 052,48	USD	0,00
US6541061031	NIKE INC -B-	ACHLIG	8 250,00	1 993,70	USD	0,00

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
AN8068571086	SLB	ACHLIG	21 654,00	5 556,19	USD	0,00
FR0000120271	TOTAL ENERGIES	ACHLIG	49 000,00	38 710,00	EUR	0,00
<i>Total Action</i>				61 041,69		0,01
<i>Obligation</i>						
XS2456432413	CO OPERATI VAR PERP	ACHLIG	40,00	195 000,00	EUR	0,02
<i>Total Obligation</i>				195 000,00		0,02
<i>Total Coupons</i>				256 041,69		0,02
Total 29 HAUSSMANN EURO RENDEMENT				1 134 457 802,13		100,00

